

SPORTS
SOSA, LE ROI
DES CIRCUITS C 1



MODE
LE TÉNOR YVES CANTIN DONNE
PRIORITÉ AU CONFORT B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 11 JUILLET 2000

www.lesoleil.com

ASSURANCE-
EMPLOI

3 mois sans revenu

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

FORESTVILLE — Des entreprises saisonnières œuvrant dans les régions éloignées craignent de perdre une main-d'œuvre expérimentée et spécialisée à la suite de la refonte de la carte de l'assurance-emploi. La révision des critères d'accès aux prestations de chômage risque en effet de pousser vers l'aide sociale des travailleurs privés de revenus pendant trois mois.

Ce redécoupage des régions, qui détermine le temps de travail nécessaire pour obtenir des prestations de l'assurance-emploi, force nombre de travailleurs à faire des miracles avec un budget familial qui rétrécit de plus en plus.

Les entreprises craignent de perdre des employés spécialisés

Porte-parole du groupe de manifestants qui a bloqué la route 138 pendant trois heures dimanche, Manon Scalienna connaît bien les aléas d'un travail saisonnier.

Depuis près de 14 ans, elle travaille au Centre sylvicole Forestville durant l'été et tente de boucler le reste de l'année avec des prestations d'assurance-emploi d'environ 200 \$ par semaine.

M^{me} Scalienna dénonce le système actuel qui fait en sorte que les employés saisonniers, particulièrement les femmes, devront vivre trois mois sans revenus. « Quand tu te dis que le (bien-être) social est peut-être plus payant que travailler, y'a un sérieux problème, enchaîne-t-elle. Ce n'est sûrement pas de cette façon que le gouvernement va mettre fin au travail au noir. Le gouvernement nous considère malades et il ne cherche même pas à mettre un *plaster* sur la plaie. »

Avant le redécoupage des régions, M^{me} Scalienna soulignait qu'il y avait six semaines sans prestation dans l'année, si on inclut les deux semaines de carence, soit un manque à gagner de 1200 \$. Avec la réforme, ce sont huit semaines supplémentaires qui seront coupées, pour un grand total de trois mois sans revenu et près de 3000 \$ de moins dans les poches.

« À un moment donné, on ne peut plus couper dans nos budgets et il faut quand même payer la nourriture et le logement. J'ai un fils à l'université. Est-ce que je dois lui couper sa dernière année pour arriver? » lance M^{me} Scalienna. Elle se refuse toutefois à personnaliser son cas, signalant que plusieurs de ses concitoyens et de nombreux autres travailleurs saisonniers sont dans des situations financières plus précaires qu'elle, car elle a la

Voir REVENU en A 2



Avec DJ Ram, il y a toujours le plaisir du rythme savamment déployé. Hier, il a fait bouger la foule éparpillée jusque sur les remparts.

La contagion Ramasutra

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

QUÉBEC — La *East Infection* de DJ Ram et de son Ramasutra avait touché Québec bien avant que les musiciens qui la propagent ne commencent à jouer hier soir à place D'Youville. Et la contagion en a frappé des centaines d'autres qui ne savaient encore rien jusque-là de cette dévastatrice maladie d'amour.

Difficile de résister à cet univers de rencontres où les puissants rythmes *jungle* se marient aussi bien au techno qu'à la mélodie des flûtes indiennes, et où le climat est sans équivoque, c'est-à-dire destiné à créer les rapprochements les plus intimes par ses notes souvent lascives et ses propos plus

que suggestifs. Le bonheur, selon DJ Ram, doit être béat, c'est-à-dire d'une jouissance progressive et complète qui ne doit cependant jamais faire perdre le sourire. Sa musique envoûtante est en effet parsemée de gros clins d'œil moqueurs.

« Le pénis ressemble à une fusée interplanétaire », rappelle-t-il par exemple dans sa pièce *Jewel of the Lotus* interprétée hier pour le plus grand bonheur de ses fans.

Voir RAMA en A 2 >

AUTRES TEXTES
□ Luce Dufault, destin bleu
Page A 3
□ La réincarnation du mythe
Page B 5

MANILLE

La mort sous une montagne d'ordures

MANILLE (AFP et AP) — Le bilan de l'affaissement d'une décharge sur un bidonville de la banlieue de Manille, la capitale des Philippines, s'est alourdi à 60 morts alors que des dizaines de personnes seraient toujours portées disparues, ont déclaré des responsables aujourd'hui.

Raymond Aspili, un responsable du district de Payatas où s'est produite la catastrophe hier, a dit que 60 corps avaient été dégagés jusqu'à présent mais que d'autres devaient l'être encore alors que 90 % des ordures restaient à dégrager.

Il s'est refusé à avancer une estimation pour le nombre des disparus en l'absence d'un chiffre pour la population qui vivait dans des taudis au pied de la montagne d'ordures.

Des radios locales ont affirmé que

Voir MORT en A 2



Des secouristes et des résidents fouillent les débris dans l'espoir de trouver des survivants. Derrière eux se dresse la montagne de déchets.

OKA, DIX ANS APRÈS

Rien n'a changé

L'ex-ministre John Ciaccia
livre sa version des
événements de l'été 1990

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ MONTRÉAL — La crise d'Oka n'a pas résolu de problèmes fondamentaux. Elle a tout simplement rendu les Mohawks et le gouvernement plus méfiants l'un envers l'autre.

Voilà, dix ans jour pour jour après l'assaut de la Sûreté du Québec aux barricades d'Oka, le constat que fait John Ciaccia, ministre des Affaires autochtones du Québec en cet été chaud et, à ce titre, principal négociateur du gouvernement québécois.

Celui qui, le 12 août 1990, a signé un accord avec des Warriors masqués — un geste qui a soulevé l'ire de nombreux citoyens et de ses propres collègues au Conseil des ministres — a décidé de raconter ce qui s'est réellement passé cet été-là. Il publie aujourd'hui, chez Leméac, le fruit de plusieurs années de réflexion. Intitulé *La crise d'Oka — Miroir de notre âme*, l'essai a été traduit de l'anglais. Devant le refus de deux éditeurs torontois, la version originale a dû être publiée à compte d'auteur.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, hier, l'ancien ministre s'est défendu d'avoir voulu distribuer des blâmes, précisant qu'il voulait seulement raconter les faits, replacer les événements dans leur contexte. Cela suffit, toutefois, pour lancer une volée de bois vert à la Sûreté du Québec et enlever toute crédibilité aux Warriors.

En ce qui concerne la première, il écrit: « Lorsqu'une force de police se considère comme victime d'affronts et ridiculisée, lorsqu'elle pense qu'il lui reste des comptes à régler, lorsqu'elle édicte ses propres lois et que le port d'armes lui donne un sentiment de pleine autorité, la société



COLLABORATION SPÉCIALE, ANDRÉ PICHETTE

Les gouvernements devraient être plus idéalistes et les autochtones, plus pragmatiques

en paie le prix. La Sûreté du Québec était devenue très puissante. On aurait dit un gouvernement dans le gouvernement.»

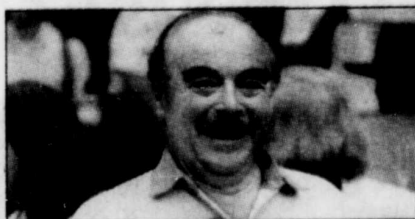
Quant aux Warriors, il les juge « froids, détachés, amers », riches d'une longue expérience au combat (certains avaient fait la guerre du Vietnam), obnubilés par leur rage de s'enrichir grâce aux casinos et aux autres commerces illégaux. Il s'agissait d'une minorité qui prenait en

Voir OKA en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ Négocier plutôt que confronter
Page A 7
□ Une enquête tombée dans l'oubli
Page A 7

ARTS



La voix éteinte

Henri Bergeron, premier animateur de télévision au Canada, est emporté par un cancer à 75 ans.

PAGE B 3

LE MONDE

L'Afrique recule

Le fléau du sida fait baisser l'espérance de vie de 70 à 30 ans.

PAGE A 12

LA MÉTÉO

Maximum 21,
minimum 12
Nuageux avec éclaircies. Demain, passages nuageux. Détails page C 7.



QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 190

FLORIDE, 1.75 \$ US

MONTRÉAL
OTTAWA 87¢ PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES

MARDI



REVENU Efforts

Suite de la Une

chance de travailler quelques semaines de plus.

Le directeur du Centre sylvicole Forestville, Daniel Brochu, en a lui aussi long à dire sur cette réforme, qui risque de lui faire perdre de la main-d'œuvre expérimentée et spécialisée.

« Avant, presque tout le monde ici faisait suffisamment de semaines pour avoir droit au plein chômage. Maintenant, il y a six, sept employés qui n'y ont pas droit du tout et les autres auront huit semaines de prestations coupées. Ce n'est même plus payant pour certains de travailler », fait-il remarquer.

M. Brochu indique que le centre de production de plants pour le reboisement a réussi à étirer un peu dans le temps ses opérations, afin de permettre aux employés de se qualifier à l'assurance-emploi, mais ce n'est pas encore suffisant.

« On fait des efforts pour s'adapter, les filles aussi, on paie tous nos cotisations d'assurance-emploi comme tout le monde, mais on n'a pas de retour de balancier du gouvernement. La Côte-Nord est une région éloignée, d'accord, mais on est partie intégrante de l'économie québécoise. Est-ce qu'on arrête de reboiser, de couper du bois ou de pêcher parce que les gens qui y travaillent n'arrivent pas à avoir du chômage? », conclut-il.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------|------------------|
| CAHIER A | |
| La Capitale | 3 à 6 |
| Le Québec et le Canada | 7 à 9 |
| Le Monde | 12 |
| Questions d'argent | 15 à 20 |
| Bourses | 16 à 18 |
| Opinions | 14 |
| CAHIER B | |
| Mode Magazine | 1 et 2 |
| Arts et spectacles | 3 à 11 |
| Votre agenda | 4 |
| Ce soir à la télé | 3 |
| Annonces classées | 8 à 10 |
| Décès | 10 et 11 |
| CAHIER C SPORTS | |
| Statistiques | 2 et 4 |
| Divertissements | 7 |
| SERVICES | |
| Abonnements | 686-3344 |
| | 1-800-463-2362 |
| Annonces classées | 686-3311 |
| Carrières et Professions | 686-3270 |
| Internet | www.lesoleil.com |
| Promotion | 686-3342 |
| Publicité Détaillants | 686-3435 |
| Publicité générale | 686-3270 |
| Rédaction | 686-3394 |
| Reenseignements | 686-3233 |

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

OKA «Patate chaude»

Suite de la Une

otages les Mohawks modérés et les traditionalistes.

Impossible, au cours de l'interview, de tirer de John Ciaccia le moindre mot condamnant l'attitude du gouvernement canadien, même si certains spécialistes estiment qu'Ottawa a voulu se servir de la crise d'Oka pour «mettre le Québec à sa place». Le livre nous montre néanmoins à quel point les multiples démarches du ministre québécois pour amener son homologue fédéral, Tom Siddon, à désamorcer le conflit se sont avérées vaines.

Pourquoi? John Ciaccia se contente d'avancer cette explication: «Le gouvernement fédéral préférerait sans doute laisser le Québec se débrouiller avec cette «patate chaude» afin de ne pas créer un précédent et ne pas se retrouver avec des demandes territoriales de la part des autochtones des autres provinces». Puis, il ajoute: «Si seulement Ottawa avait accordé en juin 1990 ce qu'il vient de faire en juin 2000, il n'y aurait jamais eu de crise!»

Rappelons que, le 21 juin dernier, le gouvernement fédéral a cédé officielle-

ment au Conseil de bande de Kanesatake 958 hectares de terres, ouvrant ainsi le chemin à l'autodétermination.

Dans son ouvrage, John Ciaccia se garde bien de tirer à boulets rouges sur son ancien patron, le premier ministre Robert Bourassa qui, fidèle à lui-même, n'adoptait pas une position ferme. «Je dois admettre que j'avais parfois de la difficulté à suivre la pensée de mon premier ministre. C'était un peu comme se retrouver dans un labyrinthe», déplore-t-il.

SOLUTIONS PROVISOIRES

Il avoue: «J'espérais que le gouvernement pourrait voir plus loin que l'opportunisme politique ou les sondages d'opinion, qu'il pourrait se montrer magnanime (envers les Mohawks), généreux, innovateur, capable de régler un problème qui, bien qu'impopulaire auprès de certains, nécessitait une solution. La situation était désespérée. Pourquoi le prince ne pouvait-il être noble?»

Force est de constater que le chef de cabinet du premier ministre, John Parisella, ratisait très large. Il était en communication constante avec Ottawa, s'entendait avec les fonctionnai-

res du Québec tout en gardant souvent à l'écart le ministre québécois des Affaires autochtones...

John Ciaccia estime que les relations entre les autochtones et notre société doivent évoluer. «Nous devons faire face aux griefs et non les ignorer ou apporter des solutions provisoires. Si nous avons su négocier les questions fondamentales, notamment celle des revendications territoriales, la crise d'Oka n'aurait jamais eu lieu.» Cela ne veut pas dire consentir à tout, précise-t-il, mais reconnaître l'histoire et la culture des autochtones dans les solutions proposées.

À son avis, les gouvernements doivent se montrer plus idéalistes et les peuples autochtones, plus pragmatiques. «Quand les autochtones réclament la souveraineté totale et leur propre armée, ils ne sont pas réalistes. Ils peuvent être reconnus comme nation sans avoir pour autant la souveraineté totale», affirme-t-il.

Interrogé sur les menaces que font peser les autochtones quant à la partition du Québec advenant l'accession de cette province à l'indépendance, l'ancien ministre — un fédéraliste convaincu — s'est refusé à tout commentaire.

RAMA Rythme

Suite de la Une

Mais entre les propos et conseils de l'enregistrement du docteur à l'amour, toujours ce plaisir du rythme savamment déployé qui faisait bouger la foule dense venu l'entendre. Et ça tançait jusque sur les remparts et dans les plates-bandes en pente de la devanture du Palais Montcalm.

Pour présenter quelques extraits de son projet *East Infection* qui a donné son nom au dernier disque, le musicien et compositeur montréalais Ramachandra Borear, maintenant mieux connu au Québec et ailleurs sur la planète comme DJ Ram, a déployé tout un attirail. C'est effectivement un total de sept musiciens qui l'accompagnent sur scène dans Ramasutra. Et les percussions sont grandement à l'honneur pour l'ex-batteur du groupe hardcore Hazy Azure. À certains moments, quatre musiciens s'occupent effectivement du rythme qui a fait sa marque de commerce. La saveur indienne de ces créations est une autre teinte très particulière de son projet.

Quant à sa signature de platiniste, il n'en reste que les initiales DJ de son nom d'artiste, puisqu'il n'y a aucune place pour les tables tournantes et les vinyles avec *East Infection*.

Il est clair que les prestations à venir de la jeune vedette montréalaise seront des événements très très courts, et nul doute que la file d'attente sera très longue lorsqu'il se produira dans la petite salle du D'Auteuil. DJ Ram est en spectacle dans la nuit de demain à 1 h 30 au D'Auteuil et mercredi soir à nouveau à place D'Youville à 22 h.

À l'abri des poursuites

En infraction pendant deux ans, Tembec s'en sort sans aucun frais

MONTRÉAL (PC) — En 1998 et en 1999, trois ans après l'entrée en vigueur du règlement sur les rejets des papeteries, Tembec s'est retrouvée en infraction pendant 24 mois d'affilée sans encourir la moindre poursuite des autorités provinciales.

C'est ce que révèle le Bilan de conformité normative obtenu par le quotidien *Le Devoir* pour 1999, et l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), qui avait obtenu de son côté par la Loi d'accès le bilan des papeteries pour l'année 1998.

La série noire des rejets de Tembec, qui s'est fait dresser 24 avis d'infraction en 24 mois par le ministère de l'Environnement du Québec sans pour autant être poursuivie, serait en voie de prendre fin, selon Serge Goulet, le directeur de la Coordination opérationnelle des urgences et des enquêtes au ministère. Tembec, a précisé M. Goulet, a amorcé il y a deux ans un Programme correcteur dont les effets se feraient sentir depuis le début de l'année par une réduction importante de ses rejets dans l'Outaouais.

Selon le Bilan de conformité normative du Québec pour 1999, Tembec a échoué aux tests de toxicité de ses effluents 17 semaines sur 52. Et 80 fois sur 100 tests en 1998. Pour ce test, on place des truites arc-en-ciel dans un

bassin rempli avec les rejets de la papetière. La papetière échoue si plus de la moitié des truites meurent en moins de 72 heures.

TOLÉRANCE

Tembec a par ailleurs excédé la norme sur les rejets de matières en suspension 29 fois en 1999 et 41 fois en 1998. L'importance de ses rejets en 1999 équivaut à 127 dépassements de la «limite moyenne», soit des séries pendant lesquelles la moyenne quotidienne sur l'équivalent de 31 jours. Selon une source au fait du dossier, Tembec bénéficie d'une «tolérance induite».

Le ministère, selon cette source, n'avait pas à tolérer pareils rejets pendant deux ans sous prétexte qu'un «plan correcteur» avait été déposé parce que, selon la loi, un tel programme ne pourrait servir de parapluie juridique «qu'après que la compagnie eut obtenu son attestation d'assainissement, ce qu'elle ne détient pas». Et, ajoute la même source, le gouvernement a poursuivi des papeteries, comme celle de New Richmond, ou déclenché des enquêtes comme dans le cas de la Wayagamak, qui ont pourtant des dossiers «moins lourds que Tembec» et qui avaient mis en place des traitements secondaires dès 1995, date à laquelle «toutes les tolérances sont censées avoir cessé».

La série noire serait en voie de prendre fin

MORT Incendie

Suite de la Une

jusqu'à 150 personnes pourraient être portées disparues.

Les secouristes ont poursuivi leur travail la nuit dernière pour tenter de dégager les victimes enfouies, parfois à mains nues. M. Aspili a déclaré qu'ils avaient besoin d'engins lourds comme des bulldozers.

Un énorme éboulement d'ordures, détrempées par le passage de deux typhons, a enseveli des dizaines de taudis où vivaient quelque 3 000 personnes qui subsistaient principalement de la récupération des déchets.

Selon des sources humanitaires, une centaine de personnes pourraient encore être ensevelies sous les débris.

Le sinistre a été aggravé par la chute sur le bidonville d'une ligne électrique et par des fuites de gaz, qui ont déclenché un incendie, selon la télé et des responsables des secours.

De nombreuses victimes ont été retirées des décombres avec des brûlures, selon les mêmes sources.

Le maire du district municipal de Quezon, Ismael Mathay, a pour sa part indiqué que 29 personnes avaient été admises dans des hôpitaux à la suite du sinistre, et que les autorités s'attendaient à l'arrivée d'autres victimes.

Près de 800 habitants du bidonville ont été transférés dans des centres provisoires d'accueil, tandis que la pluie continuait par intermittence.

«ZONE DANGEREUSE»

«J'ai entendu des gens crier pour nous dire de partir parce que les ordures s'effondraient», a déclaré à la télé un garçon qui avait réussi à s'échapper. «J'ai vu comment le terrain commençait à glisser puis les ordures à tomber, et j'ai commencé à courir», a raconté, sur les ondes d'une radio locale, une femme qui a dit avoir laissé une soeur derrière elle dans les décombres.

M. Mathay a précisé que la décharge avait été déclarée «zone dangereuse» dès l'année dernière et que la municipalité avait donné l'ordre aux habitants de l'évacuer. «Mais ils ont refusé en demandant de bénéficier d'un relogement et d'une aide financière appropriés», a expliqué le maire.

Cet effondrement de la décharge est la dernière des catastrophes causées par les typhons Kirogi et Kai-Tak qui ont frappé le nord de l'archipel philippin, la semaine dernière.

PRÉCISION

Travaux compensatoires

Pour ajouter aux informations publiées hier sur les travaux compensatoires, précisons que le nombre de demandes reçues par les organismes responsables du programme est passé de 26 178 à 14 440, entre l'année 1995-1996 et l'année 1999-2000. Comme nous l'écrivions, cette baisse est de 45% en cinq ans. Ces données incluent les 13 régions du Québec où le programme est offert. C.S.

Passez vos Vacances dans la capitale nationale à nos frais... et découvrez ses attraits.



Où est Robert aujourd'hui?

Incluant :
l'hébergement à l'hôtel **Loews Le Concorde**, tous les repas, des activités divertissantes et des visites touristiques pour toute la semaine.

Écoutez *La Bande à Gillet* entre 6h et 10h chaque matin, Robert prendra vos appels pour connaître l'attrait touristique du jour. Soyez le premier à identifier en ondes cet attrait touristique et devenez l'un des 10 finalistes au grand prix.

Robert Gillet était au château Frontenac.

Un attrait touristique sera publié à chaque jour pendant 10 jours. Le grand gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi les 10 finalistes.

Valeur totale des prix : 7 000 \$
Les règlements du concours sont disponibles au FM 93 et au quotidien Le Soleil.







LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

CE SOIR, AU GAGALA

Louise Forestier réserve une surprise à Sandrine

RÉGIS TREMBLAY
Le Soleil

Ce soir, à 21 h, au Pigeonnier, Sandrine Des Trois Maisons, 11 ans, aura la surprise de sa vie. C'est à ce moment qu'elle entendra pour la première fois l'air que Louise Forestier chantera sur les paroles de sa chanson *Mon journal*!

Sandrine Des Trois Maisons fait partie des dix jeunes de 9 à 15 ans dont les textes ont été retenus pour être mis en musique et interprétés par les Sylvain Lelièvre, Marie-Michèle Desrosiers, Daniel Boucher, Pierre Flynn, Mara Tremblay, Projet Orange, One Ton, Les Respectables et, bien sûr, Louise Forestier. Tout ce monde se retrouvera sur scène, ce soir, pour la quatrième édition du Gagala, retransmis en direct sur la première chaîne de Radio-Canada.

« Je n'ai même pas le droit d'assister aux répétitions! Ce sera une surprise complète! C'est seulement mercredi dernier que j'ai su que ce serait Louise Forestier qui ferait ma chanson », déclare la jeune fille, encore tout étonnée d'avoir été choisie parmi 650 concurrents, à travers la pro-

vince. Quelles notes de musique porteront les mots de sa toute première chanson, qui parle de son journal personnel, « une île déserte où je m'envole »? Sur quel ton Louise Forestier chantera-t-elle ce refrain : « Je te confie mes peines, je te crie mes colères, je t'écris mes émotions... »

Timide comme on peut l'être à 11 ans, Sandrine vivra aujourd'hui sous les feux de la rampe. Cet après-midi, à 15 h, elle sera interviewée en direct sur les ondes de Radio-Canada. À la même antenne, à 20 h, elle sera de la « pré-présentation » des lauréats du Gagala. Suivra le spectacle, de 21 h à 22 h 30. Pour finir, de 22 h 30 à 23 h, l'animatrice Dominique Payette recueillera à chaud les réactions de Sandrine et des autres. Gageons que la jeune fille n'en dormira pas de la nuit, tout comme les neuf autres lauréats...

LES LAURÉATS

Annie Bouchard, 11 ans, de Châteauguay, verra sa chanson *Papillon de nuit* interprétée par Marie-Michèle Desrosiers; Sébastien Charest, 14 ans, d'Issoudun, pourra entendre *Sans toi* de la bouche de Sylvain Lelièvre; Marie-Olivier De Mers, 12 ans, de Beauport, découvrira *Tous pour un, un pour tous*, tel que créé par Luck Merville; Elizabeth Gagnon, 13 ans, de Saint-Joseph-de-Lepage, saura comment Mara Tremblay traduit en musique *Le bedon de ma petite sœur*; Anne Grillot, 9 ans, d'Anjou, découvrira *Le monde, le temps* porté par la voix de Pierre Flynn; Louis-Marie Leblanc-Giroux, 12 ans, de Boucherville, sera curieux de voir comment One Ton peut rendre *Sors de chez toi*; Benoît Messier, 14 ans, de Sainte-Rosalie, aura le plaisir d'entendre Daniel Boucher chanter *Que la vie est mystérieuse*; Véronique Nantel, 12 ans, de Châteauguay, entendra pour la première fois *La vie et les folies* par le groupe Les Respectables; Mélanie Pion, 14 ans, de Saint-Hyacinthe, pourra enfin savoir le sort réservé par Projet Orange à *Plus jamais on se r'verra*. Comme par les années passées, la sélection du Gagala fera l'objet d'un disque compact.

Pour l'entrevue, je retrouve Sandrine Des Trois Maisons au camp musical de l'École des Cascades de Beauport, aux côtés de son père, Benoît Charron. C'est lui qui l'a amenée au Palais Montcalm pour le Gagala de 1997, alors que l'événement n'était pas encore annexé par le Festival d'été. Mais tout cela ne signifie pas que la jeune fille rêve à une carrière dans la chanson. « Je voudrais plutôt devenir avocate, ou vétérinaire, ou décoratrice ou encore designer de vêtements. »

Contrairement à d'autres concurrents, Sandrine a composé sa chanson toute seule, sans l'aide de son professeur de français ou de sa classe : « Je l'ai proposé en classe, mais aucun des 25 élèves n'était intéressé. D'ailleurs, personne ne connaissait le concours, pas même les profs, ni l'émission qui a lancé le concours : 275-Allô/275-Ados, à Radio-Canada. Dans mon groupe, je dois dire que personne n'écoute Radio-Canada... »



Sandrine Des Trois Maisons, 11 ans, de Beauport, a hâte d'entendre Louise Forestier interpréter sa chanson « Mon journal », ce soir, au Pigeonnier.



Drapée dans un long voile marron, des étoiles dans les yeux, Luce Dufault resplendissait tout simplement.

LUCE DUFAULT

Destin bleu

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — En se laissant aller à son envie de chanter en anglais des chansons des Billie Holiday, Aretha Franklin, Etta James et Leonard Cohen, Luce Dufault ne s'est pas contentée de se faire plaisir. Il suffisait d'observer la réaction de la foule venue l'entendre sur les plaines, hier, pour s'en convaincre.

Quand elle chante le blues avec sa voix au grain si particulier, dans la langue de Shakespeare de surcroît, elle touche à coup sûr. C'est du moins ce qu'elle a réussi, hier. Cette émotion, ce rythme, cette inflexion dans la voix si propre à la note bleue, lui vont comme des gants... taillés sur mesure.

Voilà peut-être pourquoi, drapée dans un long voile marron, des étoiles dans les yeux, Luce Dufault resplendissait tout simplement. Du petit canard un peu boiteux qu'elle semblait être sur scène à ses débuts, elle dégageait l'assurance, voire l'aisance, d'une femme et d'une artiste totalement épanouie, hier.

C'est ainsi qu'elle a interprété des titres comme *I Keep Forgetting*, *Damn Your Eyes*, *Out of Rain*, *Shaky Ground*, *Love Is Alive*, *I've Got Music in Me* et *Natural Woman*, dont la plupart sont tirés de *Soir de première*, son récent album « live ».

Elle n'a pas non plus négligé de consacrer une large partie de son spectacle aux pièces de ses deux premiers albums, à ses reprises les plus réussies ainsi qu'à « son » classique de l'opéra rock *Starmania* (*Des milliards de choses*, *Belle Ancolie*, *Soirs de scotch*, *Parc Belmont*, *La Serveuse automate*, *Ce qu'il reste de nous*, *Un peu plus haut*, *Quand les hommes vivront d'amour*, etc.).

Appuyée en cela par ses fidèles musiciens (Jean Gaudreau et Donald Meunier aux guitares, Kevin de Souza à la basse, Serge Durocher à la batterie et Jean Sébastien Fournier aux claviers), elle a atteint la cible à chaque fois.

Luce Dufault a eu le flair, grâce à son dernier CD, de réaliser combien sa voix s'émancipe en spectacle. Son instrument est à son meilleur à l'état brut. Et elle en a fait la preuve magistrale, hier.

LUCK MERVIL

Le chanteur montréalais Luck Mervil avait lancé la soirée quelques minutes auparavant. Présentant un pot-pourri de classiques de la chanson québécoise revampés à sa façon — il leur consacre d'ailleurs son dernier album —, il est parvenu, après quelques minutes de travail cependant, à se gagner un public attentif.

Parsemant le programme de quelques-uns des succès du groupe Rude Luck (Rudy Toussaint était aux claviers, hier) et des *Sans papiers* de *Notre-Dame de Paris*, il s'est défoncé sur scène au rythme d'incessantes montées et descentes rythmiques.

Derrière lui, un imposant contingent de 10 musiciens l'a accompagné dans ce périple en terre québécoise. Pour le moins énergique!

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

MARDI 10 JUILLET

- **Un midi à l'Opéra** (Québec)
12h, Jardins de l'hôtel de ville
- **Trilok Gurtu** (Inde)
12h15, place D'Youville
- **Le Roi grenouille du Théâtre Meschugge** (Allemagne)
12h30, place de l'Assemblée nat.
- **Ateliers de cirque interactif** (Qué)
14h, 16h, parc de l'Esplanade
- **Les Bamboula** (Québec)
14h, 17h, place de l'Hôtel de ville
20h, statue de Champlain
- **Musafir** (Inde)
14h, 17h, place de l'Assemblée nat.
16h, parc de l'Esplanade
- **Tartil** (Mali)
14h, place D'Youville
- **Paul Isaak** (Alberta) 14h, 18h, 20h,
place de l'Hôtel de ville
- **Wonderwoman** (Pays-Bas/Québec)
15h, 17h, statue de Champlain
- **Stretch People** (Angleterre)
15h30, place de l'Assemblée nat.
18h, parc de l'Esplanade
- **Circo Loco** (Québec)
16h, place de l'Hôtel de ville
19h, 22h, statue de Champlain
- **Cirque Éos** (Québec)
16h, parc de l'Esplanade
- **Devine** (Québec)
16, 18h, 21h, statue de Champlain

- **Sally Nyoio** (Cameroun)
16h, place D'Youville
- **Frédéric Galliano et les African Divas** (France Mali)
18h, place D'Youville
- **Danger Public** (Québec)
19h, 22h, place de l'Hôtel de ville
- **To be 2** (Canada/Belgique)
19h, parc de l'Esplanade
- **Amadou & Mariam** (Mali)
20h, place D'Youville
- **Jacksoul** (Ontario)
20h, plaines d'Abraham
- **Gagala** (Québec)
20h, 21h, Parc de la Francophonie
- **Chœur de Québec** (Québec)
20h30, Jardins de l'hôtel de ville
- **Andy Stochansky** (Ontario)
21h, Clarendon
- **Simon Wilcox** (Ontario)
21h, Le D'Auteuil
- **Soul Attorneys** (Québec)
21h30, plaines d'Abraham
- **Les Nubiens** (France)
22h, place D'Youville
- **Los Amigos Especiales**
23h, pub St-Alexandre
- **Oregon** (E-U)
23h, Le D'Auteuil
- **Ramasutra** (Québec)
01h30, Le D'Auteuil

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DURANT LE FESTIVAL

- **Rue St-Jean**
Les modifications suivantes sont apportées sur la rue Saint-Jean, entre la rue des Glacis et la côte du Palais:
- Stationnement interdit jusqu'au 14 juillet, de 17h à minuit, le 15 juillet de 11h à 1h ainsi que le 16 juillet, de 8h à 1h.
- Circulation interdite jusqu'au 14 juillet, de 18h à minuit, le 15 juillet de 12h à 1h ainsi que le 16 juillet, de 9h à 1h.
- **Rue Couillard**
Les modifications suivantes sont apportées sur la rue Couillard, entre les rues Saint-Jean et Hamel:
- Circulation interdite jusqu'au 14 juillet, de 18h à minuit, et du samedi 15 juillet à 12h au dimanche 16 juillet à 23h59.
- **Rues Saint-Amable, des Parlementaires et D'Artigny**
Les modifications suivantes sont apportées sur la rue Saint-Amable, entre les rues D'Artigny et des Parlementaires, sur la rue des Parlementaires, entre Grande Allée Est et la rue Saint-Amable, et sur la rue D'Artigny, entre la rue Saint-Amable et Grande Allée Est:
- Stationnement et circulation interdits jusqu'au 16 juillet, de 18h à minuit.

Festival d'été de Québec
du Maurier

Les macarons lumineux sont disponibles sur les sites.

Hydro Québec



voiture passeport pour la fête



LA BAIE

Infectée par la bactérie E.coli, elle poursuit le marché d'alimentation

Une femme de Saint-Félix-d'Otis, au Saguenay, infectée l'automne dernier par la bactérie E.coli, réclame 43 900 \$ au propriétaire d'un marché d'alimentation où elle avait acheté du bœuf haché. Diane Simard, 51 ans, avait acheté la viande dans un Marché Richelieu, à La Baie, en septembre dernier. Quatre jours plus tard, souffrant de crampes abdominales et de douleurs, elle s'est présentée au Complexe hospitalier de la Sagamie, où un médecin a diagnostiqué une contamination à la bactérie Escherichia coli. Elle a dû séjourner 13 jours à l'hôpital. Un rapport du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a aussi établi qu'au moment de l'achat, une partie de la viande était infectée de la bactérie E.coli. La femme déclare avoir perdu des semaines de travail, huit en tout, qui l'ont privée d'un revenu brut de 6 400 \$. Elle réclame 6 500 \$ pour les douleurs, souffrances et inconforts subis pendant son séjour à l'hôpital, 20 000 \$ pour dommages psychologiques, anxiété et crainte de mourir, ainsi que 10 000 \$ à titre de dommages non pécuniaires. Une fillette de six ans de la région, Jessie Desbiens, avait aussi contracté la bactérie durant cette période. Elle avait été transférée à l'hôpital pour enfants de Montréal où elle était morte, le 1^{er} octobre 1999. (PC)

DÉCÈS DE MARY BETH MILLER
L'ours n'avait pas la rage

L'ours capturé et euthanasié jeudi dernier, à la suite du décès de Mary Beth Miller sur la base militaire de Valcartier, n'avait pas la rage, a confirmé hier une étude en laboratoire. L'ours, attrapé dans une cage, présente des caractéristiques morphologiques qui laissent croire aux autorités qu'il s'agit fort probablement de l'animal qui a attaqué la biathlète. Il faudra néanmoins attendre les résultats de l'étude d'ADN avant de conclure qu'on a bien abattu le « bon » animal. Depuis cette capture, trois autres ours noirs ont été attrapés dans les cages installées autour du centre d'entraînement de la base. Deux étaient des mâles de plus de 200 livres, le troisième était un oursin, qui a été relâché immédiatement. Les deux ours adultes ont été expédiés dans des bois plus loin. Selon Stéphane Tremblay, un guide de chasse à l'ours noir qui a contacté LE SOLEIL hier, les autorités font erreur sur l'animal. « Les 31 personnes qui ont été tuées par des ours noirs l'ont toujours été par des mâles. Les documents le confirment, ce sont les gros mâles qui attrapent leur victime et qui les traînent pour les manger plus tard. Ça serait un précédent si c'était une femelle. Au début, ils (les policiers) cherchaient un mâle de plus de 200 livres. L'animal qu'ils ont trouvé pèse 165 livres », argumentait hier le résident de la Côte-Nord. Bon ours ou pas, les sentiers du centre d'entraînement ont été rouverts hier. L.-J.P.

LATERRIÈRE

Décédé dans le renversement de son camion-remorque

Un camionneur a perdu la vie, au petit jour, hier, après s'être vraisemblablement endormi au volant de son camion-remorque. Un automobiliste qui venait en sens inverse a vu le véhicule conduit par Jacques Léveillé, 45 ans, de Beloeil, bifurquer doucement vers le fossé au début d'une courbe, à la hauteur du km 218, sur la route 175, à Laterrière, au Saguenay. Le camion s'est renversé avec sa charge de panneaux gaufrés. L'autopsie demandée par le coroner Michel Miron a démontré que l'homme avait succombé aux lésions et fractures qu'il s'est infligées lors de l'accident. La circulation a été au ralenti dans ce secteur pendant une partie de la journée, alors que l'on s'employait à sortir le camion. C.S.

LA ROMAINE

La prévention qui paie

Il y a de ces aventuriers qui croient que le mot aventure signifie aussi prévoyance. Un groupe d'amants de la nature de Montréal a prouvé hier que cette catégorie de gens n'a pas tort. En partant, le 1^{er} juillet dernier, sur la rivière La Romaine, dans laquelle un homme s'est noyé récemment, ils avaient avisé les autorités, leur demandant de venir à leur recherche s'ils n'avaient pas rebroussé chemin avant le 9 juillet. Hier matin, les agents de la Sûreté du Québec se sont mis sur la piste des sept adultes. Ils ont trouvé ces derniers près de La Romaine, où ils attendaient les secours dans un campement de chasseurs. Ils ont dû abandonner leur expédition le 7 juillet parce que des pièces d'équipements s'étaient abîmées lors d'une descente de rivière. Les quatre hommes et les trois femmes, âgés entre 26 et 41 ans, ont tous regagné Montréal sains et saufs. L.-J.P.

SAINT-ROMUALD

Récompense offerte pour trouver des incendiaires

Une récompense est offerte à toute personne qui transmettrait des informations pouvant mener à l'arrestation et à des accusations contre le ou les responsables d'un incendie criminel survenu le 3 juillet, vers 13 h, à Saint-Romuald. Le feu a été allumé dans des planches de bois vert situées dans la cour à bois du moulin Saint-Romuald Milling, situé au 460, Saint-Robert. Les flammes ont détruit 26 paquets de 2 X 6 en longueur de 10 pieds, dont la valeur est de 50 000 \$. Le feu aurait été allumé avec de petites lattes de bois sec. Le moulin était fermé au moment du méfait. Toute information sur cette affaire peut être transmise confidentiellement au numéro 839-1986. C.S.



Lors de sa sortie de route, à proximité de la halte routière de L'Islet, l'automobiliste a heurté de plein fouet un panneau de signalisation.

Sortie de route mortelle à la halte de L'Islet-sur-Mer

Le conducteur blessé, sa petite sœur périt

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

■ LISLET-SUR-MER — Une sortie de route a eu de tragiques conséquences hier, à L'Islet-sur-Mer. Une adolescente de 14 ans, originaire de Lévis, a perdu la vie. Son frère de 25 ans repose dans un état critique au centre hospitalier de Montmagny.

Les circonstances de l'accident sont encore nébuleuses. Les agents de la Sûreté du Québec ignorent pourquoi le conducteur, Réal Saint-Pierre, a perdu le contrôle de son véhicule vers 13 h 30, hier, alors qu'il circulait sur l'autoroute 20.

« Il s'est peut-être endormi ou c'était un moment d'inattention. C'est sûr que l'alcool n'avait rien à voir là-dedans », lançait, en guise d'hypothèse, le sergent Réjean Joseph, de la SQ.

Lors de la sortie de route, à proximité de la halte routière de L'Islet-sur-Mer, l'automobiliste a heurté de plein fouet un panneau de signalisation. « L'impact a été très fort. Le conducteur a été éjecté du véhicule. Le moteur aussi. L'automobile était sectionnée en deux », signalait hier la responsable des relations publiques de la Sûreté du Québec, Ann Mathieu.

AUCUNE TRACE DE FREINAGE

La passagère, Kathy Saint-Pierre, a péri dans la collision. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour dégager son corps de l'automobile, dont l'avant ressemblait à une bouillie de métal. Aucune trace de freinage ou d'un autre véhicule n'a été détectée sur la chaussée.

Les policiers de la Sûreté du Québec aimeraient s'entretenir avec des témoins pour en apprendre un peu plus sur l'accident. Les personnes qui voudraient transmettre de l'information peuvent appeler au 418-598-3343 ou au 623-6501.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC
Redécouvert, le vieux cimetière militaire sera rénové

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le cimetière militaire de l'Hôpital Général de Québec, sur le boulevard Langelier, où sont inhumés plus de 1000 soldats français et militaires d'origines diverses, morts pendant la Guerre de Sept Ans, sera sommairement aménagé cet été grâce à un budget spécial de 428 000 \$ du ministère de la Culture et des communications.

Il s'agit d'une première étape dans la mise en valeur des éléments historiques du quartier du boulevard Langelier, que la Ville de Québec, la Commission de la Capitale nationale, les Sœurs Augustines et le ministère des Communications réaliseront de concert, d'ici 2008.

En annonçant le versement de subventions, la ministre Agnès Maltais a estimé que ce cimetière est un secret historique encore mieux gardé que celui de la vieille ville de Québec, souvent décrite dans les publications touristiques comme « the best kept secret in North America ».

Le cimetière militaire, qui a aussi servi de cimetière paroissial pendant trois siècles, fait partie du domaine de l'Hôpital général qui constitue la municipalité autonome de Notre-Dame des Anges, enclavée dans la ville de Québec. L'hôpital, qui date de 1678, est le plus vieux bâtiment conventuel existant: il n'a jamais brûlé et conserve intact des trésors peu connus tel le logement qu'a habité Frontenac.

Cet été, dans la première phase des travaux, les stèles du cimetière seront restaurées et le

mur d'enceinte sera refait en suivant le tracé original qui empiétait sur la rue Saint-Anselme voisine. Des monuments commémoratifs seront érigés en l'honneur des militaires et militaires morts au combat dans ce qui fut, dit-on, la première guerre mondiale de l'humanité, impliquant quatre puissances européennes et leurs colonies d'Amérique qui firent partie du champ de bataille. Le cimetière sera éclairé et surveillé.

Divers aménagements paysagers seront aussi effectués. Le conseiller municipal André Marier précisait que l'allée centrale qui sépare le bâtiment de l'Hôpital général du cimetière sera refaite et plantée d'arbres dans le même ordonnancement que celui du boulevard Langelier dont elle poursuit la perspective. Une entrée sera pratiquée dans la clôture barbelée qui ferme le terrain de l'Hôpital, au nord, pour relier le parc Victoria.

Plus tard, les plans prévoient l'érection d'un portail monumental, baptisé Ludovica, indiquant le conseiller, pour souligner le nom que Champlain a d'abord pensé donner à la ville qu'il voulait bâtir le long de la Saint-Charles.

Dans le même secteur, la ville envisage aussi de mettre en valeur l'ancien moulin à vent, bâti en pierre, érigé en 1710 par les Augustines pour moudre la farine. Le long du boulevard lui-même, la ville a le projet d'enfouir les fils électriques. À l'Est du mur de l'Hôpital général, les plans sont, enfin, de repenser la circulation automobile aux alentours et de rétrécir les rues qui mènent au boulevard Laurentien afin d'encourager la circulation piétonne.

Congrès du tourisme jeunesse

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

QUÉBEC — Quelque 50 membres de la Student and Youth Travel Association (Association du tourisme jeunesse et étudiant) seront à Québec jusqu'à vendredi pour leur congrès annuel. Ces importants grossistes en voyages, tant canadiens qu'américains, profiteront de l'occasion pour découvrir la région.

« Le marché du tourisme jeunesse est celui qui grossit le plus rapidement », a affirmé hier Michael Palmer, directeur de SYTA, lors d'une conférence. « Les jeunes ont plus d'argent que jamais, et ils le dépensent pour trois choses: l'hébergement, les loisirs, et les voyages. Ils représentent le deuxième secteur en importance dans l'industrie du tourisme. D'ici 2005, ils devraient être au premier rang ».

Michael Palmer s'est empressé de détruire certains préjugés relatifs aux voyageurs étudiants. « Ceux qui croient que les jeunes ne recherchent que le tourisme bon marché se trompent. Eux et leurs parents sont prêts à mettre le prix pour certaines choses », a dit le conférencier devant une cinquantaine d'hôteliers, de restaurateurs et de responsables de loisirs de la région de Québec.

Accueillir des touristes étudiants peut se révéler extrêmement lucratif pour une entreprise, a-t-il révéilé, car les jeunes ont une propension à retourner aux endroits qu'ils ont aimés, avec leurs amis ou leur famille.

Mais surtout, le tourisme jeunesse est profitable aux entreprises comme les hôtels, qui peuvent ainsi remplir leur établissement en dehors de la haute saison. Les classes et les groupes d'étudiants qui font affaire avec un grossiste en voyages se déplacent surtout pendant la période creuse, en mars par exemple.

L'Office de tourisme de Québec cherche à étaler la saison touristique dans la Capitale. « On veut intensifier le tourisme au printemps », dit Claire Verreault, directrice adjointe de l'Office. Les jeunes sont donc une clientèle importante pour nous. On s'est donné comme objectif d'en attirer davantage en 2001. »

Vingt-neuf entreprises de la région de Québec auront l'occasion de présenter leur produit à la SYTA. En attendant, il y aura ce soir une réception à la Citadelle, en costumes d'époque, et un tournoi de golf au Mont Sainte-Anne jeudi.

Le enjeu est de taille. Depuis environ une décennie, les grossistes en voyages voient leurs ventes augmenter de 20 à 30 % chaque année.

VENTE 20% de rabais

Sylvain Primeau
Designer mode

301, 12e Rue
Québec, QC G1L 2L4
Tél.: (418) 524-0101

Stylisme
Confection
Ajustements

SPECIAL ESTIVAL

Chez le seul concessionnaire Volkswagen ouvert le soir aux pièces et au service dans la région de Québec

New Beetle GL 2000 **GRATUIT** Passat GLS 2000
Passport Privilege VIP + 500 \$ de rabais sur vidanges d'huile et autres

Jetta GL 2000

à partir de **21 950\$*** **GRATUIT** GARANTIE DE 5 ANS 100 000 km sur démonstrateurs seulement ou modèles 1999 neufs

à partir de **21 170\$***

Golf GL 2000

à partir de **29 100\$*** Service de navette Rive-Nord et Rive-Sud. Voitures de courtoisie ou de location. *Transport en sus.

à partir de **18 950\$***

RINFRET VOLKSWAGEN
Le plus ouvert des concessionnaires

5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis
833-2133

LES PETITES ANNONCES BEAUCERONNES

1-877-9BEAUCE
OFFICE DE TOURISME ET CONGRÈS DE BEAUCE

100 - WAGON À PARTAGER
À Vallée-Jonction, faites une ballade avec les Trains touristiques de Chaudière-Appalaches. Découvrez le spectacle que vous offre la vallée de la Chaudière et des paysages méconnus des régions traversées par le train Québec Central. EN VOITURE !! Tél.: (418) 253-5580

101 - HISTOIRE À DÉFRICHER
Au Village des Défricheurs, à Saint-Prospère, explorez la vie rurale du XIX^e et du début du XX^e siècle. Retrouvez des bâtiments, des outils et des équipements agricoles ancestraux. Le magnifique manoir abrite les œuvres de Henri-Louis Larochelle et une exposition sur « les contes et légendes d'autrefois ». Tél.: (418) 594-6009

102 - ART À DÉCOUVRIR
Visitez le Centre d'Art de Saint-Georges, 4 salles d'exposition d'artistes dont une mettant en vedette le patrimoine beauceron. Visitez notre boutique d'artistes et d'artisans de la Beauce. Ne manquez pas le Symposium d'Art les 3-4-5-6 août et le concert avec M. Pointu, violoniste. Tél.: (418) 228-2027 - Téléc.: (418) 226-4669

103 - STATIONNEMENT INTÉRIEUR À LOUER CHAMBRE ET REPAS INCLUS
Garez-vous dans l'unique stationnement intérieur au cœur du centre-ville et profitez du Forfait Mondo à 204 \$ pour 2 pers. (taxes et serv. inc.) comprenant le souper table d'hôte, une bouteille de vin, la chambre et l'assiette brunch. Hôtel Gouverneur de Saint-Georges
Tél.: 1-418-228-6607
www.gouverneur-st-georges.qc.ca

104 - PÈRE À VENDRE
Dégustez la noisette d'agneau de Québec en croûte de sel ou le saumon de l'Atlantique dans un haut lieu de gastronomie, La Table du Père Nature de Saint-Georges. Laissez-vous tenter par notre fameuse tarte au sirop d'érable, une expérience unique!
Tél.: (418) 227-0888

Destination Beauce
À deux pas de chez vous!
À moins de 30 minutes des ponts par l'autoroute 73

Concours rafraîchissant
valeur de plus de **700\$**
Vitez! L'un de nos attrait et causez la chance de gagner un forfait hivernal pour 2 pers.

SAINTE-FOY

Le Syndicat des policiers se défend d'être profiteuse

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Choqué par un article du 4 juillet, dans LE SOLEIL, qui rapportait que, selon la direction de la Ville, le Syndicat des policiers de Sainte-Foy aurait voulu profiter de l'intégration des policiers de L'Ancienne-Lorette pour améliorer ses propres conditions de travail, le président du Syndicat, Rémy Doyon, a tenu à rectifier les faits.

M. Doyon, qui revenait tout juste de vacances lorsqu'il a pris connaissance de l'article, hier, s'est dit ni plus ni moins surpris des propos du directeur général de la Ville, Alain Marcoux. « M. Marcoux semble dire que nous serions des profiteuses, mais il ne nous en a jamais fait mention avant la parution de l'article », a-t-il d'abord fait valoir.

Selon M. Doyon, la demande syndicale dans la fusion du service de protection publique de Sainte-Foy et de L'Ancienne-Lorette est de garder les mêmes quantités qu'avant la fusion, notamment en ce qui a trait aux enquêteurs.

« À Sainte-Foy, il y a 15 enquêteurs, et à L'Ancienne-Lorette, il y en avait 2 avant la fusion. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui, l'autre étant décédé. Or, la Ville de Sainte-Foy refuse de le remplacer. Ce qu'on veut, c'est qu'elle maintienne le nombre d'enquêteurs à 17. Les enquêteurs ne fournissent déjà pas sur le territoire de Sainte-Foy, imaginez quand on a, en plus, le territoire de L'Ancienne-Lorette à couvrir avec un enquêteur en moins. »

« La Ville nous garantit qu'elle maintiendra un effectif sur la route de 12 policiers minimum, mais refuse de l'écrire dans l'entente, déplore également M. Doyon. Avant la fusion, elle maintenait 10 policiers sur son territoire, ce que nous jugeons adéquat. Si c'est cela, être profiteuse... »

Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir des explications de la part du directeur général de la Ville de Sainte-Foy, Alain Marcoux, ni de la mairesse Boucher.

Le président du Syndicat des policiers de Sainte-Foy a par ailleurs réitéré son désir de conserver le *statu quo* plutôt que de voir les corps de police de la région fusionnés. « Mais, dans le contexte actuel, connaissant les besoins de plusieurs corps de police de la région et certaines propositions ministérielles, j'opterais pour un seul corps de police pour toute la région, soit une régionalisation et non une fusion avec la Ville de Québec. »

M. Doyon répondait ainsi à la mairesse Boucher, qui affirmait, lors du dernier conseil, avoir la preuve, avec l'exemple de la fusion des corps policiers de Sainte-Foy et de L'Ancienne-Lorette, qu'il était difficile de fusionner des conventions collectives. « Imaginez si on intégrait tous les corps policiers de la Rive-Nord et de la Rive-Sud », avait-elle lancé.

Selon M. Doyon, il est vrai que la fusion des conventions collectives peut être ardue à réaliser, « mais seulement pour les gens qui ne veulent pas. Nous, on s'est fait à l'idée, et on est prêt à cela », ajoute-t-il.

EN BREF

Steak sur barbecue chèrement payé

Les belles journées sont tellement rares qu'il ne faut pas manquer une seule occasion de cuisiner sur le barbecue. C'est ce que s'est dit Gilles Tremblay. Quel malheur lorsque la bonbonne de propane est vide. Solution la plus rapide, prendre celle de la voisine, qui est justement absente. Devant le juge Jean-François Dionne, le Charlebourgeois devait répondre d'une accusation de vol, parce que la voisine n'a pas apprécié « l'emprunt ». Pourtant, Tremblay, vendeur de voitures d'occasions, a tout fait pour réparer les dégâts. Il a ramené à sa voisine

une bonbonne pleine et lui a aussi remis une bonbonne vide. Il faut dire que l'accusé de 41 ans possède un dossier judiciaire passablement rempli. De nombreux vols, des fraudes et des bris de probation figurent au dossier. D'ailleurs, Tremblay était en liberté depuis moins d'un mois lors de sa fringale, donc sous probation. Compte tenu de ses antécédents, l'amateur de barbecue a écopé d'une sentence de 20 jours de prison et d'une suramende de 100\$. L'histoire ne dit pas si le steak était tendre au point de valoir un prix aussi élevé. G.B.

PROCÈS D'ANDRÉ GAGNON

Une seule signature

La Couronne insiste sur les symptômes des victimes alléguées

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Aux yeux de la poursuite, les expériences vécues par les 13 victimes alléguées d'André Gagnon portent toutes la signature de l'ancien pâtissier de Berthier-sur-Mer. Et, pour cette raison, il devrait donc être reconnu coupable.

Transporté au palais de justice de Québec pour cause de réparations à Montmagny, l'étape finale du procès d'André Gagnon s'est terminée hier par la plaidoirie du procureur de la Couronne, M^r Marcel Guimont. Avant lui, l'avocat de Gagnon, M^r François Huot, avait terminé la longue tirade de sept heures entreprise vendredi.

Plaidant pour faire accepter sa requête d'actes similaires, M^r Guimont a fait ressortir les ressemblances entre les symptômes tels les étourdissements et nausées ressentis par les 12 victimes alléguées toujours vivantes qui disent avoir été droguées et, pour quatre jeunes hommes, agressés sexuellement par André Gagnon.

Le procureur de la Couronne s'inscrit en faux contre la thèse de la défense qui veut que les victimes alléguées aient pu se parler ou être influencées pour en arriver à des versions aussi semblables. « Vous avez des gens qui ne se connaissent pas, qui ne se sont pas vus et qui viennent raconter des événements qu'on pourrait presque juxtaposer », plaide M^r Guimont.

Le procureur de la Couronne rejette également les conclusions de l'expert de la défense, le psychiatre D^r Paul Rivard, qui estime que sauf pour deux cas, les jeunes ont été intoxiqués par l'alcool ou le cannabis, pas par l'oxazépam. « La cour ne devrait pas tenir compte des conclusions du D^r Rivard parce qu'il conclut à partir d'une hypothèse de départ et non à partir de la preuve qui a été déposée. »

Pour M^r Guimont, il est carrément impossible, par exemple, que les trois jeunes vendeurs de chocolat qui se sont rendus à Rivière-du-Loup avec l'accusé aient été assommés par une bonne cuite: ils n'avaient pas encore bu une goutte d'alcool lorsqu'ils ont commencé à sentir les étourdissements.

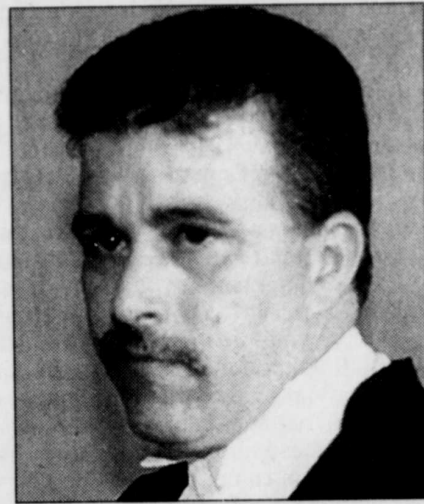
M^r Guimont a rappelé que l'accusé André Gagnon s'est fait prescrire de l'oxazépam, un médicament contre l'anxiété, dès 1994 et jusqu'en 1998. Des comprimés d'oxazépam, vendus sous

le nom de Serax, ont été saisis chez l'ancien pâtissier lors de la perquisition policière, en février 1999. L'autopsie effectuée sur le corps du jeune David Desmeules, 20 ans, avait révélé la présence de 14 100 nmol/l d'oxazépam dans le sang. M^r Marcel Guimont plaide que le cas du jeune autostoppeur d'Amqui, écrasé par une voiture sur l'autoroute 20 près de Montmagny, colle en tous points aux autres témoignages, l'automobiliste et le commerçant qui l'ont rencontré ayant notamment signalé qu'il parlait avec difficulté et avait des problèmes d'équilibre.

SOUPÇONS ET SPÉCULATIONS

Toujours devant les parents et une des sœurs d'André Gagnon, M^r François Huot a terminé sa plaidoirie en affirmant que la preuve du ministère public ne repose finalement que sur des soupçons et des identifications boiteuses de l'accusé. De plus, ajoute M^r Huot, dans presque tous les cas, une preuve médicale vient contredire la poursuite. « Une multitude de soupçons ne font pas un iota de preuve », lance l'avocat. Concernant l'accusation d'homicide involontaire, l'avocat de la défense fait valoir que la Couronne n'a aucune preuve que le jeune David Desmeules s'est rendu à Berthier-sur-Mer le 19 décembre 1997 et encore moins qu'il a rencontré André Gagnon.

Le juge Pierre Rousseau se donne quelques jours de réflexion et devrait rendre son verdict le 28 juillet à Montmagny.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
M^r Marcel Guimont

Pêcheur disparu

La Sûreté du Québec effectuait des recherches, hier, pour retrouver Claude Pelletier, un pêcheur dont le canot a été retrouvé brisé en deux sur la rivière Pérignon, au Lac-Saint-Jean. C'est un citoyen qui a retrouvé l'embarcation dimanche, dans le chemin de la Chute des passes, à 150 kilomètres au nord de Saint-Ludger-de-Milot. Il a avisé la SQ, qui a par la suite retrouvé une camionnette à un

kilomètre de là. Hier, ceux qui effectuaient les recherches ont aussi trouvé une veste de sauvetage. En se présentant chez l'homme de 52 ans, à Alma, les policiers ont appris de son colocataire qu'il était parti à la pêche et devait revenir samedi. Les recherches par hélicoptère ont débuté dimanche et se continuent aujourd'hui. Des véhicules tout-terrains seront appelés à la rescousse. C.S.

FUTURE SHOP

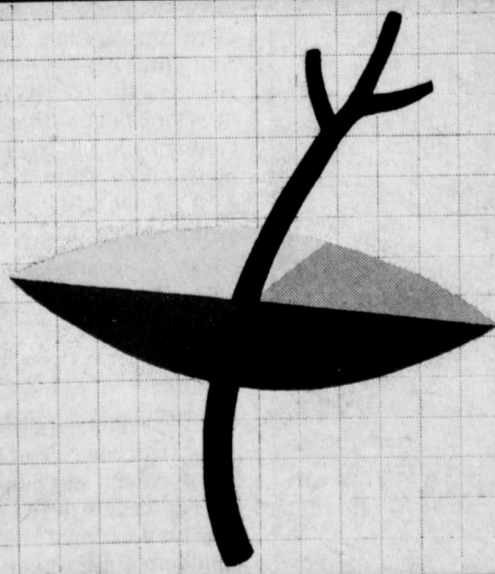
CORRECTION

L'erreur suivante s'est glissée dans notre circulaire du 5 au 11 juillet 2000: Dans le texte accompagnant le logiciel Simple Accounting 8.0 annoncé en page 21, il aurait dû être spécifié que la remise est une « REMISE POSTALE DE MISE À JOUR DU FABRICANT de 40% ». Nous nous excusons pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

Festival international de jardins

JARDINS DE MÉTIS

Venez découvrir et partager la créativité des concepteurs. Apprenez les tendances de la création. Pour vous inspirer ou vous divertir: une mise en scène, des activités, des événements... Une expérience surprenante.



Activités et événements

Musique et jardins

* Brunchs musicaux tous les dimanches à la Villa Reford, de la mi-juin jusqu'à la fin juillet avec, entre autres, le quatuor Le Pageois, la soprano Sylvie Ouellet et le pianiste Maurice Laforest.
* Soupers-concerts les 2 et 3 septembre avec Richard Labbé, baryton et Julie Leblanc, pianiste.

Art et jardins

* Conférences sur: l'art des jardins, les jardins vus par les peintres...
* Rencontres sur le dialogue nature-culture organisées en collaboration avec le Musée régional de Rimouski et le Musée d'art contemporain de Montréal.

Horticulture et jardins

* Congrès horticole (FSHEQ) les 5 et 6 août.
* Visite des jardins avec Larry Hodgson, chroniqueur horticole au journal Le Soleil, lors de la fin de semaine Le Soleil, les 12 et 13 août.

Design et jardins

Enrichissant pour les étudiants en design et spectaculaire pour les visiteurs: du 18 au 26 août, 3^e édition de l'université d'été de Métis organisée par l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Au programme: ateliers d'été en architecture de paysage, conférences et réalisation de parterres expérimentaux...

Dégustations champêtres

En juillet, août et septembre:
* avec Les Jardins de l'Orme: dégustation d'infusion de plantes de culture biologique, de légumes et de fines herbes;
* avec la Société des alcools du Québec: dégustation de liqueurs, vins...

Tai chi au jardin

Un art traditionnel chinois de la méditation en mouvement, accessible à tous et intimement lié à l'univers des jardins. Avec Sylvie Ouellet: ateliers les fins de semaine, cours en juillet et août.

Première édition du 21 juin au 9 octobre 2000

Le rendez-vous de l'été
Grand-Métis, Québec
Informations et réservations: (418) 775-2222

Québec :: La Gaspésie
De nature à vous plaire

notrefameux
soldessemi-annuel

encore plus de spéciaux
dès demain le 12 juillet

de
30 à
60%
de
rabais
sur nos prix originaux
Les quantités sont limitées.



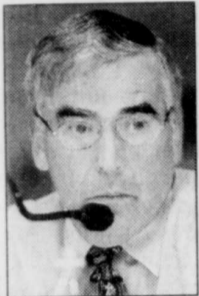
Place Sainte-Foy (418) 656-4499

Vote de confiance de Donnacona envers son corps de police

Seul le maire Denis Denis oppose sa dissidence

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

■ DONNACONA — À la surprise même des policiers et du président de leur syndicat, André Noël, le conseil municipal de Donnacona a donné, hier soir, un vote de confiance à son corps de police, malgré la dissidence du maire Denis Denis. Les conseillers se sont également dissociés de certains propos tenus par le maire au cours des dernières semaines.



Le maire Denis a campé sur ses positions.



Le conseiller Serge Paquin

C'est le conseiller Serge Paquin qui a déposé l'avis de motion, lors de la séance régulière du conseil municipal. Il a indiqué que le conseil se dissociait totalement des propos tenus par le maire, durant la semaine du 29 juin, à l'effet « que les policiers de Donnacona écoeurent le peuple ». M. Paquin a ajouté que le conseil réitérait sa confiance et sa solidarité envers les policiers. Le maire Denis Denis est resté de glace pendant la lecture de l'avis. Il est le seul à s'y être opposé.

André Noël s'est dit satisfait du dénouement. « Ça va faciliter notre travail de savoir qu'on a l'appui de la Ville », a-t-il dit. Il a expliqué que leur travail était rendu difficile en raison de la réputation qui colle à la peau du corps de police. « Ces dernières semaines, on nous a discrédités. Nous avons perdu le respect que nous octroie notre profession et le pouvoir pour l'accomplir. »

M. Noël n'a toutefois pas eu autant de succès avec le maire, à qui il a demandé de se rétracter. « Le 28 juin, vous avez dénoncé l'attitude des jeu-

nes policiers concernant l'émission de constats d'infraction. Vos dernières apparitions dans les médias donnent l'impression que lorsque nous émettons un constat d'infraction, nous le faisons de notre propre chef et que nous allons à l'encontre de la volonté du maire, donc de la Ville, nous faisant passer pour des zélés. Ce qui est faux, a mentionné André Noël. Vous avez dit, et je vous cite: "On a de jeunes policiers. Ils devront apprendre à faire de la police sans écoeurer le peuple." L'ensemble des policiers vous demande donc de retirer les paroles disgracieuses portées à leur égard. »

Le maire Denis a vite répondu que jamais il ne retirerait ses propos. « Le peuple a parlé, les policiers sont parfois incommodes. De plus, avec quatre ou cinq plaintes, on est un des corps de police qui a le plus de plaintes en déontologie », a-t-il lancé. « Les plaintes en déontologie ne sont que la suite des événements. Dès qu'un enquêteur se met sur le dossier, la plainte tombe », a répliqué le policier Michel Paquet.

Le maire Denis a ensuite reproché divers incidents à son corps de police, faisant référence à des policiers qui ne respectent pas eux-mêmes les règles qu'ils doivent pourtant faire appliquer. Il a donné des exemples d'excès de vitesse, d'arrêts obligatoires non respectés et de stationnements interdits transgressés. Un citoyen s'est même dit terrorisé par des officiers qui se cachent partout pour surprendre les gens en défaut au lieu de patrouiller. D'autres ont toutefois pris leur défense.

Le syndicat des policiers de Donnacona a aussi enjoint le maire d'arrêter de tenir des propos douteux contre le policier Steve Hamel, impliqué dans un accident de la route faisant trois blessés le 3 juin, à Cap-Santé. « L'enquête de la Sûreté du Québec démontre clairement que l'événement est purement accidentel et qu'aucune négligence n'avait été commise par notre collègue », a précisé M. Noël. Le maire Denis a répliqué que le dossier était peut-être éteint au niveau criminel mais pas au niveau de la Ville.

Avant la levée de l'assemblée, par avis de motion unanime cette fois, le conseiller Michel Allard a demandé aux policiers de faire appliquer les règles dans le respect des valeurs telles l'harmonie et la paix sociale. Considérant les préjudices subis par le corps de police, ce mandat a été donné dans l'attente de la décision ministérielle d'abolir le corps de police de Donnacona.

Travailleurs brûlés



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Deux électriciens ont été brûlés au premier et deuxième degrés au visage, aux mains et aux bras, lorsqu'un panneau électrique a explosé à la suite d'un court-circuit, hier matin, au centre commercial Place Fleur de Lys. L'incident s'est produit vers 8 h 30, lors de travaux effectués dans la chambre électrique alimentant le chantier de construction d'un futur commerce. Les deux hommes de 30 et 34 ans ont été conduits au Centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement. Leur vie n'est pas en danger. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a ouvert une enquête. Une erreur humaine serait la cause de cet accident. Une cinquantaine de commerces ont été privés d'électricité pour l'avant-midi. C.S.

EN BREF

QUÉBEC

Gardien de sécurité assommé

Un gardien de sécurité du Petit Séminaire de Québec a été assommé par des voleurs qui ont par la suite forcé la caisse du stationnement et dérobé les recettes qu'elle contenait. Le gardien, qui n'a que 20 ans, a été trouvé sur le sol par un collègue et conduit à l'hôpital, mais son état n'inspire aucune crainte. Il présentait une blessure au dessus de l'oeil. Les policiers devaient le rencontrer de nouveau pour avoir plus de précisions sur ses assaillants. C.S.

LAC-ETCHEMIN

Soupçonné de délit de fuite

Les policiers de la Sûreté du Québec ont interrogé hier Bernard Noël, de Tring Junction, suspecté d'être l'auteur d'un accident suivi d'un délit de fuite survenu dimanche, à Lac-Etchemin. Un citoyen, qui a vu sa Pontiac Grand Prix de couleur bleu pâle, abîmée, a mis les policiers sur la piste de l'homme de 36 ans. Le cycliste a été heurté par derrière alors qu'il circulait sur l'accotement de la route. Il a subi des blessures graves aux jambes après avoir fait un vol plané d'une dizaine de pieds, rapportait hier la policière Ann Mathieu. Des expertises seront faites sur la voiture, ainsi que sur la bicyclette, pour vérifier la présence de résidus qui auraient été laissés par l'automobile. M. Noël a comparu hier au palais de justice de Saint-Joseph, et a été accusé de délit de fuite ayant causé des lésions. C.S.

L'alcool, le volant... et quatre blessés

Les policiers de la Sûreté du Québec relient à l'alcool un accident survenu vers 20 h, hier, sur l'autoroute de la Capitale, à la hauteur du boulevard Henri-Bourassa. Le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe. Lui et ses trois passagers, dont deux enfants, ont été blessés légèrement. À la suite de l'accident, le conducteur a dû subir le test de l'alcoolémie, qui s'est avéré positif. Selon le sergent Réjean Joseph de la Sûreté du Québec, des accusations pourraient être portées contre le conducteur L.-J.P.

Il fallait stopper

Brûler un arrêt obligatoire peut causer des désastres. C'est ce qu'a appris une automobiliste de 17 ans, hier, à Shannon. La jeune femme, qui avait omis de stopper, a embouti un véhicule au coin de la route Jacques-Cartier et de Place Vanier. La première voiture frappée en a heurté une deuxième. Cinq personnes ont été transportées au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus, où elles ont été traitées pour des blessures mineures. L.-J.P.



Saab versus à la carte

Plus de 80 Saab 9-3 2000 disponibles en inventaire.

1,9%

taux de location
Bail de 36 mois

| | | | | | |
|--------------------------|---------|--------|-----|---|------|
| SAAB 9-3 5 portes | SA153 | Vert | 1SA | Cuir beige / Manuelle / Toit ouvrant | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | 200-345 | Vert | 1SB | Automatique / Toit ouvrant | Neuf |
| SAAB 9-3 3 portes | S00045 | Noir | 1SC | Cuir gris / Manuelle | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | M016013 | Argent | 1SB | Cuir gris / Automatique / Toit ouvrant | Démo |
| SAAB 9-3 3 portes Viggen | Q00241 | Bleu | 1SM | Cuir noir / Manuelle / Toit ouvrant | Démo |
| SAAB 9-3 5 portes | 287 | Vert | 1SA | Cuir beige / Manuelle | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | 11242 | Argent | 1SA | Tissu gris / Manuelle | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | 20075 | Noir | 1SA | Tissu gris / Manuelle | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | B0503 | Noir | 1SA | Tissu gris / Manuelle / Toit ouvrant | Neuf |
| SAAB 9-3 3 portes | 600352 | Argent | 1SC | Cuir gris / Manuelle / Toit ouvrant | Neuf |
| SAAB 9-3 5 portes | 20-3557 | Bleu | 1SB | Cuir beige / Automatique / Toit ouvrant | Neuf |

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

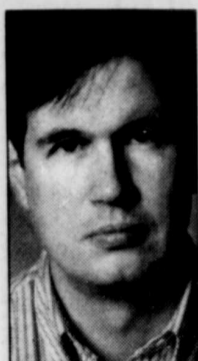
Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

LE QUÉBEC LE CANADA

OKA, 10 ANS APRÈS

« Les Mohawks se sont toujours tenus debout pour faire respecter leurs droits »

Laura-Julie Perreault
Le Soleil



Geoffrey York est coauteur du livre « People of the Pines ».

QUÉBEC — La crise d'Oka n'était pas une petite altercation, surmédialisée par des journalistes en soif de sensationnalisme, croit Geoffrey York. « À plusieurs reprises, j'ai vu des soldats de l'armée et des Mohawks charger leurs fusils, prêts à tirer la gâchette. C'était très tendu ».

Le coauteur du livre *People of the Pines, the Mohawks and the Legacy of the Oka Crisis*, réédité dans le cadre du 10^e anniversaire de la crise d'Oka, avait une position privilégiée. Du mois d'août 1990 à la fin septembre, il était derrière les barricades, couvrant l'événement pour le *Globe and Mail*. Événement qu'il qualifie aujourd'hui de « plus important pour les communautés autochtones au cours du 20^e siècle ».

Deux journalistes racontent l'autre crise, derrière les barricades

À ses côtés se trouvait un petit groupe de journalistes et d'analystes, dont sa coauteur, Loreen Pindera, reporter pour le radio de CBC. « C'était important d'être derrière les barricades pour voir ce qu'il se passait vraiment. Ceux qui étaient en dehors devaient se fier aux points de presse de l'armée qui contrôlait toute l'information », raconte dix ans plus tard Geoffrey York, joint à sa résidence de Moscou.

Sa vision des Mohawks n'est pas celle véhiculée par la majorité des médias, avance-t-il. « Plusieurs journalistes conservateurs les ont traités de criminels, mais la plupart d'entre eux ont été acquittés en Cour. Ce qu'ils faisaient n'était pas illégal. C'était une confrontation. Les

Mohawks se sont toujours tenus debout pour faire respecter leurs droits. Oka, ce n'était pas une surprise », dit celui qui a écrit en 1989 *The Dispossessed (Les dépossédés)*, sur

les conditions de vie des Amérindiens au Canada. L'attitude de plusieurs journalistes francophones l'a surpris pendant la crise. « Beaucoup de journalistes québécois nationalistes ont dénoncé les Mohawks, car la crise d'Oka a terni la réputation du Québec dans le reste du Canada et à l'étranger. Il y a certains journalistes séparatistes qui disaient que les médias anglophones étaient en faveur des autochtones et que c'était un complot. C'est de la pure foutaise », tranche-t-il, croyant qu'il était plus facile pour le Québec de « blâmer les Warriors plutôt que d'avouer ses propres fautes ».

L'année suivant la crise de 78 jours, Geoffrey York et Loreen Pindera ont dressé une liste de ses effets sur le pays. « Je pense que les Mohawks ont gagné la sympathie de bien des gens dans le Canada entier. Les gens ont réalisé que c'était ridicule de vouloir bâtir un golf sur un cimetière ancestral », conclut M. York.

Négociateur plutôt que confrontateur

Québec multiplie les ententes avec les autochtones

Jean-Marc Salvét
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré le chemin parcouru depuis la crise d'Oka, l'actuel ministre québécois des Affaires autochtones ne fait preuve d'aucun triomphalisme. Loin de lui l'idée de déclarer qu'une telle situation ne pourrait jamais se reproduire.

Le ministre Guy Chevrette est un politicien trop expérimenté pour se laisser aller à une telle certitude. Ce qu'il sait, c'est que les crises éclatent à la faveur d'un événement particulier, à la faveur d'une étincelle qui peut surgir à tout moment. Mais pour que cette étincelle embrase tout autour d'elle, il faut des conditions favorables, historiques ou autres. Il y a dix ans, les deux ingrédients étaient réunis. Ils ont donné lieu au mélange explosif que l'on sait. Depuis qu'il a pris les rênes des Affaires autochtones, Guy Chevrette s'est attelé à la tâche de faire disparaître un des deux ingrédients, d'améliorer le terrain.

Depuis le lancement des nouvelles orientations du gouvernement Bouchard en matière autochtones, au printemps 1998, une quarantaine d'ententes de toutes sortes ont été paraphées avec les nations amérindiennes du Québec.

Il s'agit essentiellement de déclarations de « respect mutuel » bonifiées d'ententes-cadres et d'accords particuliers. Parmi les peuples signataires, mentionnons les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Hurons-Wendats, les Inuits, les Micmacs, les Montagnais et les Mohawks.

400 ANS DE DIFFÉRENDS

Il reste beaucoup de chemin à faire pour aplanir 400 ans de différends. Il en reste tout autant pour assurer le progrès économique et social des nations autochtones. Les ententes signées depuis deux ans ne sont souvent que le début d'un processus beaucoup plus vaste de négociations.

Mais ces signatures réjouissent le ministre Chevrette. Il en tire même une légitime fierté. Il rappelle que la négociation est préférable à la confrontation.

À ce chapitre, il souligne que c'est le leadership politique existant dans les 11 nations autochtones et dans leurs différentes communautés qui fait toute la différence. Il constate toutefois que ce leadership n'est pas présent partout. Une difficulté qui l'oblige à regarder les choses avec nuances.



John Ciaccia, ministre des Affaires autochtones en 1990, en compagnie de la porte-parole des Mohawks, Ellen Gabriel (au centre), en pleine crise.

Une enquête tombée dans l'oubli

MONTREAL (PC) — Encore aujourd'hui, celui qui a décortiqué les circonstances entourant la mort du caporal Marcel Lemay lors de la crise d'Oka ignore si son enquête a porté fruits. Guy Gilbert ne sait pas si les 23 recommandations qu'il a émises en 1995 dans son rapport ont inspiré la chaîne de commandement de la Sûreté du Québec et le gouvernement québécois.

« Je pense qu'il est important que la population sache ce qu'il est advenu de ces recommandations. Après tout, cette enquête a coûté plus d'un million de dollars aux contribuables. Ils ont le droit de savoir quel effet elle a eu sur le gouvernement et la SQ. (...) Mes recommandations ne valent pas le papier sur lequel elles sont écrites si elles n'ont pas été mises en application. Et même si on ne les a pas appliquées à la lettre, il est important de savoir si au moins elles ont nourri la réflexion et si elles ont été adaptées au contexte actuel », a-t-il déclaré dans une entrevue au *Devoir*.

Guy Gilbert se considère comme un avocat privilégié. Au cours de sa longue carrière de juriste, il a participé aux enquêtes sur les deux crises qui ont marqué le Québec au cours du 20^e siècle, celle d'octobre 1970 et celle d'Oka en 1990. Fort de cette expérience, l'homme de droit garde toujours l'oeil vif et discute avec rigueur de ses travaux.

« Les crises d'octobre et d'Oka se rapportent toutes deux à un comportement policier. Dans un cas, c'était celui de la GRC (Gendarmerie royale du Canada) et dans l'autre celui de la SQ (Sûreté du Québec), analyse Guy Gilbert. Au cours de ces deux événements, il y avait des grands inconnus. En 1970, on a surévalué la crise. Imaginez, on a envoyé quelque 6000 soldats pour mater une soixantaine de felquistes... À Oka, on a fait le contraire et on a sous-évalué la crise. On avait à peine 125 policiers pour contrôler des Mohawks armés et possédant des connaissances militaires avancées. »

Guy Gilbert a été mandaté par Claude Ryan au printemps 1991. À peine avait-il entamé son travail que la Cour supérieure suspendait l'enquête de septembre 1991 à août 1992 pour ne pas nuire aux Mohawks faisant l'objet de poursuites criminelles à la suite de la crise d'Oka. Malgré les contretemps et surtout malgré les tentatives de la SQ pour nuire

à ses recherches, le coroner a remis un document de 460 pages le 21 juillet 1995. Un rapport qui n'est pas tendre à l'égard de la SQ et des gouvernements fédéral et provincial.

MANQUE DE JUGEMENT

Guy Gilbert a siégé 125 jours. Il a entendu 120 témoins et examiné près de 400 documents et rapports. « Au départ, le message que donnait la SQ est que l'intervention à Kanesatake n'allait pas être une grosse affaire. On pensait que les policiers entreraient, feraient une sainte peur aux Mohawks et qu'ils se rendraient tout de suite. On prévoyait vraiment entrer vers 5 h 30 dans la barricade et ressortir vers 8 h, avec trois ou quatre gars dans le panier à salade », explique Guy Gilbert avec le sourire.

Il tourne les pages de son rapport et semble encore une fois découragé par le manque de jugement des forces de l'ordre. « La SQ savait que les Mohawks avaient des armes, qu'ils possédaient des fusils. Mais elle n'avait aucune espèce d'idée de combien de personnes il faudrait disposer, ni si ces personnes allaient tirer », reprend l'ex-coroner. Selon lui, les officiers provinciaux ont manqué de professionnalisme de façon manifeste, ce qui a conduit directement à la fusillade et à la mort du caporal Lemay.

Dans son rapport, l'ex-coroner fait cependant porter la responsabilité aux autorités gouvernementales. « Isolée dans son geste, la Sûreté du Québec a pris sur elle-même de résoudre la question sociale qui se posait à Oka, une confrontation entre autochtones et une municipalité, une situation juridique complexe, un dossier d'un cadre historique de plus de 250 ans. À elle seule, la Sûreté du Québec ne disposait pas de tout l'éclairage nécessaire pour une décision sage en de telles circonstances. Seule aurait pu suppléer à une telle carence un réflexif collégial et polyvalent. »

Guy Gilbert avoue que si des circonstances semblables à celles de Kanesatake se reproduisaient aujourd'hui, la situation pourrait encore une fois dégénérer si « nous ne sommes pas mieux outillés pour gérer les crises ».

L'ex-coroner Guy Gilbert se demande si son enquête a porté fruits

Clark défie Day de l'affronter dans Calgary-Centre

CALGARY (PC) — Le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, et le chef du Parti conservateur du Canada, Joe Clark, ont recommencé à se renvoyer la balle, hier, au sujet du moment et du lieu où ils s'affronteraient afin de tenter de gagner un siège aux Communes lors d'une élection complémentaire.

Joe Clark a donc invité à nouveau M. Day à se présenter contre lui dans la circonscription de Calgary-Centre, un milieu urbain complexe comprenant une importante population homosexuelle et une organisation libérale très forte qui pourrait nuire aux deux chefs. « Laissons-le se présenter dans une circonscription qui représente très bien la réalité urbaine du Canada », a lancé M. Clark lors d'une conférence de presse, hier, à Calgary.

Stockwell Day est resté vague quant à la possibilité qu'il réponde positivement à cette invitation au combat en duel. « Il existe des raisons stratégiques de se présenter dans certaines régions », a affirmé l'ex-Trésorier de l'Alberta aux



Clark, sa femme Maureen et sa fille Catherine étaient au Stampede de Calgary, hier.

journalistes présents à Aylmer, au Québec, en ajoutant que d'autres détails pourraient être annoncés dans les prochaines semaines.

Pour M. Day, Calgary-Centre représente un obstacle puisque ce n'est pas une circonscription typique de l'Alberta. À l'Assemblée législative albertaine, le comté est représenté par un

libéral. La population est très variée, comprenant environ 25% d'homosexuels, des nouveaux arrivants et des étudiants.

Selon David Taras, politologue à l'Université de Calgary, la meilleure stratégie de Stockwell Day serait d'accepter la démission du député Cliff Brejtkeuz dans Yellowhead, toujours

en Alberta. Joe Clark a longtemps représenté Yellowhead, son lieu d'origine. Aujourd'hui, cette circonscription est devenue un château fort de l'Alliance. Joe Clark insisterait pour attendre que le siège de Calgary-Centre se libère.

M. Clark a mis en lumière les sujets qu'il utiliserait pour lutter contre Stockwell Day en campagne électorale, comme les questions sociales et la proposition de l'Alliance canadienne d'adopter un taux unique d'imposition sur le revenu.

INVITATION AUX QUÉBÉCOIS

Par ailleurs, le nouveau chef de l'Alliance canadienne a invité les Québécois à se joindre à son parti pour déloger les libéraux du pouvoir.

Souriant et l'air décontracté, M. Day a réuni son équipe de transition à Aylmer hier pour préparer son arrivée à Ottawa. La réunion se poursuivra aujourd'hui à Ottawa. « C'est très important pour moi d'être ici au Québec pour préparer cette première réunion

comme chef de l'Alliance canadienne, a-t-il lancé lors d'un point de presse. Nous sommes maintenant en train de bâtir une option nationale aux libéraux fédéraux et je crois moi-même, et les autres aussi, que c'est important que les Québécois occupent une place importante au sein de l'Alliance canadienne. »

M. Day, qui a hérité du poste de chef de l'opposition officielle, a indiqué qu'il avait hâte d'en découdre avec les libéraux de Jean Chrétien lors des prochaines élections, un parti « fatigué » en mal d'idées.

Pour refaire l'unité de son parti, M. Day a pris soin de ne pas écorcher ses anciens rivaux. Les partisans de l'ex-chef réformiste Preston Manning et de l'ex-stratège ontarien Tom Long étaient assis autour d'une même table hier.

M. Day réunira son caucus pour la première fois mercredi. Preston Manning, l'ex-chef réformiste qui a lancé l'idée d'une grande coalition de droite, y sera. Ce dernier jouera un « rôle significatif » au sein du caucus, a précisé M. Day.

POLITIQUE DES RÉGIONS

Harel insatisfaite du travail de son collègue Jolivet

QUÉBEC (PC) — Si la politique québécoise de la ruralité du ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, n'est pas encore rendue publique c'est parce qu'elle doit être revue et corrigée, selon sa collègue des Affaires municipales, Louise Harel.

Dans une note du 12 juin sur la politique de la ruralité proposée par le ministre Jolivet le 31 mai, déposée au Conseil des ministres, dont La Presse Canadienne a obtenu copie, M^{me} Harel réclame une série de précisions sur les rôles des Municipalités régionales (MRC) et les Centres locaux de développement (CLD), tout en affirmant « qu'il est regrettable que le ministère des Régions mette en opposition le monde rural et le monde urbain ». « En plus de n'apporter rien de neuf, souligne le mémoire présenté par M^{me} Harel, cette approche a pour effet de mettre l'emphase sur les divergences entre ces deux mondes et d'alimenter les frustrations des ruraux vis-à-vis les urbains. »

Présidente du comité ministériel des Affaires régionales et territoriales, M^{me} Harel notait, le 13 juin, dans un autre document, que la politique proposée fait jouer un rôle aux CLD qui recoupe celui des MRC.

LE CONSEIL DU TRÉSOR POSE DES QUESTIONS

Cette politique qui nécessitera pour l'exercice 2000-2001 et pour les cinq exercices financiers subséquents une somme totale de 550 millions \$ (soit 148 millions \$ pour financer des mesures connues et 401 millions \$ de crédits additionnels) a aussi incité le Conseil du trésor à poser des questions. Il a demandé que les orientations qui seront retenues par le gouvernement « constituent des objectifs à court et

à moyen termes » qui devront « tenir compte des marges de manoeuvre (budgétaires) disponibles et des autres priorités gouvernementales ».

LISTE DES MRC

Responsable de la réforme municipale, M^{me} Harel a demandé à son collègue d'établir avec exactitude la liste des MRC qui pourront bénéficier de mesures particulières en priorisant les municipalités les plus en difficulté.

Selon le mémoire du 31 mai du ministre Jolivet, une municipalité en difficulté doit représenter plus de 25 % de la population rurale d'une MRC. On établit à 52 le nombre de MRC qui se prévaudront d'une aide particulière.

Si le ministre Jolivet affirme que sa politique ne créera pas d'autres structures, il n'a pas vraiment rassuré sa collègue en précisant que « la responsabilité politique aux paliers local et régional implique que la MRC, le ministre des régions et le ministre régional, avec l'appui du député, signent le contrat d'initiatives rurales » en collaboration avec le sous-ministre régional.

Après avoir rappelé que le ministère des régions n'identifie pas les MRC comme les responsables de la stratégie de développement, M^{me} Harel s'est demandé qui peut bien prendre des engagements au nom du milieu rural, « sinon un organisme bien identifié ».

Elle veut savoir pourquoi il est prévu que la stratégie de développement pourra être « lancée, promue ou élaborée par des acteurs comme les députés, les centres régionaux de développement (CRD), le CLD ou la MRC ».

La ministre exige des précisions et des corrections

Dynamitage risqué

Rock Forest exige une réglementation plus sévère du fédéral

ROCK FOREST (PC) — La Ville de Rock Forest, près de Sherbrooke, exige des autorités gouvernementales qu'elles adoptent rapidement une réglementation plus sévère sur le dynamitage en milieu résidentiel, estimant qu'il y va de la sécurité de la population.

« On remet de la pression, parce qu'il s'agit de vies humaines; est-ce qu'on attend qu'il y ait des morts? » demande le maire Benoît Charland, à la suite de la seconde

Deux familles intoxiquées au monoxyde de carbone ont frôlé la mort

alerte au monoxyde de carbone en quatre mois, à Rock Forest, attribuable à des travaux de dynamitage. Une famille a

encore frôlé la mort. La résidence familiale a dû être évacuée rapidement.

Face à cette situation, le conseil municipal devait adopter hier soir une nouvelle résolution — la seconde depuis mars — pour activer le dossier, puisque rien ne semble bouger. « Aussitôt qu'un dynamiteur fait des travaux dans un secteur habité, on demande qu'il en informe les résidents dans un certain périmètre et leur fournisse un détecteur de monoxyde de carbone », lance M. Charland.

La municipalité n'aurait pas le pouvoir de fixer elle-même les règles du jeu. « C'est fédéral. Et les différents ministères semblent se renvoyer la balle », déplore le maire.

HONDA

Équipées pour l'aventure!



BERLINE ACCORD ÉDITION SPÉCIALE

338 \$

par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

INCLUANT :

AIR CLIMATISÉ SANS CFC, TRANSMISSION AUTOMATIQUE, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), MOTEUR VTEC DE 2,3 LITRES, GLACES ET SERRURES ÉLECTRIQUES, RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES CHAUFFANTS, RÉGULATEUR DE VITESSE, ANTIVOL IMMOBILISATEUR

ET PLUS DE 1 600 \$ EN VALEUR AJOUTÉE :

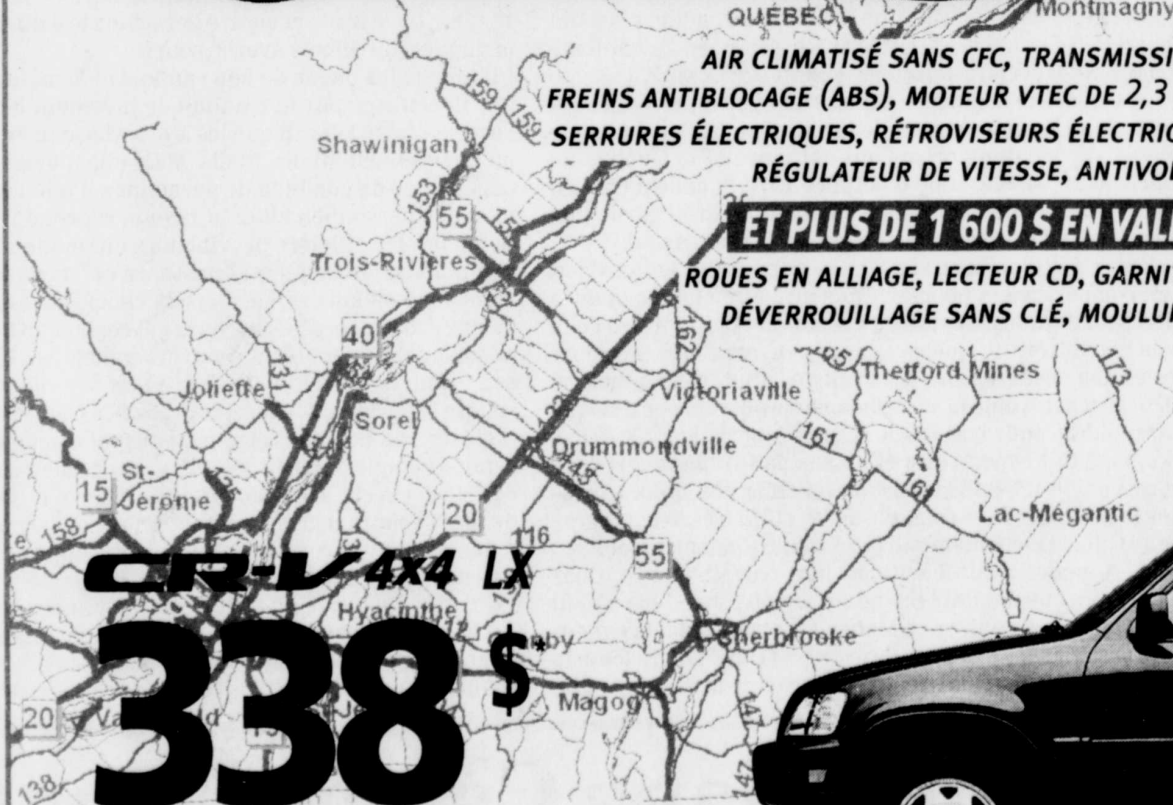
ROUES EN ALLIAGE, LECTEUR CD, GARNITURES SIMILIBOIS, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, MOULURES HARMONISÉES

Option

0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement

25 400 \$**
à l'achat



CR-V 4x4 LX
338 \$

par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Option

0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement

26 000 \$**
à l'achat

5,8%***

sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois
sur tous les CR-V 2000.

INCLUANT :

SYSTÈME REALTIME À 4 ROUES MOTRICES, AIR CLIMATISÉ SANS CFC, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), GROUPE ÉLECTRIQUE, RADIO STÉRÉO CASSETTE, RÉGULATEUR DE VITESSE, MOTEUR DE 2 LITRES, 146 CHEVAUX, TABLE DE PIQUE-NIQUE, ET BIEN PLUS...

VOUS PARTEZ À L'AVENTURE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL? VOICI QUELQUES SUGGESTIONS : LES MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES MONTRÉAL 2000, LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL, LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE ET LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) ou le CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Échange ou comptant de 4 168 \$ (Accord) ou 3 818 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10\$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.F. de la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) et du CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda. ***Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8% offert à l'achat de tout modèle CR-V 2000 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé.

www.honda.ca

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Un homme de 20 ans accusé du meurtre de son ex-amie

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Éric Néron, un individu de 20 ans de Cap-de-la-Madeleine, a été formellement accusé, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, du meurtre au premier degré de Joëlle Delage, survenu vendredi dernier dans un terrain boisé de Saint-Louis-de-France, près de Trois-Rivières.

Le prévenu aurait entraîné la victime à cet endroit vers 3 h du matin, après que le couple eut passé la soirée et le début de la nuit au centre-ville de Trois-Rivières. On ne sait pas comment les choses se sont passées mais, sur la foi d'une information transmise à la police de Cap-de-la-Madeleine, le corps de la victime a été trouvé au pied d'une falaise d'une vingtaine de mètres, près de la rivière Saint-Maurice.

Les premiers résultats de l'autopsie du corps de la victime ont révélé des fractures au nez et à la tête.

Vendredi dernier, un avis de recherche avait été lancé pour retracer Éric Néron. La police ne le considérait pas alors comme un suspect mais plutôt comme un témoin important. Samedi soir, le jeune individu était arrêté à Longueuil, au sud de Montréal, alors qu'il se promenait avec un ami chez qui il s'était réfugié.

Hier, plusieurs jeunes, des amis de la victime, ainsi que les parents de la jeune Delage ont assisté à la comparution d'Éric Néron. En quittant la salle d'audience, le père de la victime a traité le prévenu de « maudit pourri ». Les Delage ont ensuite quitté rapidement les lieux, étouffés sous le

pois de l'émotion.

Selon l'agent Daniel Lamirande, porte-parole de la Sûreté du Québec, le prévenu connaissait la victime depuis environ deux ans. Ils ont vécu une relation amoureuse mais il semble que la jeune femme voulait y mettre fin.

Éric Néron avait déjà été accusé de voies de fait à l'endroit de Joëlle Delage. Le 21 juin, l'avocat de Néron, M^r Steve Baribeau, avait obtenu du tribunal la levée de l'interdiction de contact avec la jeune femme, interdiction qui avait été imposée plusieurs semaines auparavant. Joëlle Delage avait témoigné pour dire qu'elle n'était pas opposée à cette levée d'interdiction et qu'elle n'avait pas fait l'objet de pressions pour permettre cette reprise de contact.

Hier, la procureure de la Couronne, M^{me} Hélène Carle, s'est opposée à la remise en liberté du prévenu. L'avocat de Néron, M^r Baribeau, a obtenu du juge Raymond Séguin que le dossier soit reporté au 18 juillet, le temps qu'il prenne connaissance de tous les éléments de preuve de la Couronne.

Au terme de la comparution, une vingtaine de jeunes se sont massés à l'extérieur du palais de justice, près de l'enclos où les détenus montent dans le véhicule qui les conduit au centre de détention. Au bout d'une heure d'attente, ils se sont mis à crier toutes sortes d'injures au jeune Néron lorsqu'il est sorti du bloc cellulaire. Ce dernier les a regardés sans dire un mot puis est monté à bord du fourgon.

Six ans de prison à Demers

Yvan Demers, le conjoint de la chanteuse Michèle Richard, a été condamné hier à six ans de prison au palais de justice de Saint-Jérôme. Yvan Demers a été impliqué dans une vaste fraude de revente d'objets d'art entre 1991 et 1994. Une quarantaine de professionnels de la santé à travers le Canada ont été touchés. Ses deux complices, François Demers et André Laporte, ont été respectivement condamnés à deux ans moins un jour et trois ans de prison. (PC)

Accusé à la suite d'un accident

Un individu de 30 ans de Saint-Marc-sur-Richelieu, Marc Laramée, a comparu hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe à la suite d'un accident qui a fait huit blessés, dimanche, à Upton, en Montérégie. Il fait face à plusieurs accusations dont celles de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et de négligence ayant causé des lésions corporelles. Deux des victimes sont des fillettes de quatre et six ans, qui se trouvent dans un état grave. (PC)

Des libéraux veulent épargner Day

Certains députés libéraux craignent que les attaques dirigées contre Stockwell Day relativement à ses convictions sur les questions de droits des gais et d'avortement ne se retournent éventuellement contre le Parti libéral et qu'elles ne divisent le caucus. Tom Wappel, un député libéral d'arrière-ban de la

région torontoise, a déclaré hier que « ce serait une grave erreur que de s'acharner sur les convictions profondes d'une personne ». M. Wappel, qui partage la « moralité » de M. Day, se demande en effet « qui est le prochain sur la liste? Et quelles seront les valeurs personnelles qu'il faudra tantôt remettre en question? » (PC)

A la fine pointe de la technologie avec **HITACHI**



CAMESCOPE HI8 ÉCRAN COULEUR ACL 2,5" Rég. 949\$ 36 versements de 3051\$
899\$
• Lecture en PAL60
• Zoom numérique 500x
• Stabilisateur électronique
• Haut-parleur intégré

• Filtre peigne digital à 3 lignes
• Résolution horizontale 1000 lignes
• Télécommande universelle illuminée
• Entrée vidéo composante
• Entrée S-VHS
• Image sur image à 2 syntonisateurs
base en sus

LECTEUR DVD & ENREGISTREUR CD Rég. 1249\$ 36 versements de 4068\$
1199\$
• LECTEUR DVD & ENREGISTREUR CD à 2 plateaux avec DÉCODEUR DOLBY DIGITAL (AC3) INTEGRE
• Compatible DVD,VCD,CD,CDR,CDRW
• Affichage des textes CD
• Compatible avec système DTS
• Sortie vidéo composite

QUÉBEC 840, rue Bouvier 627-0840 **La clef de sol** DONNACONA 285-4535
www.clefdesol.qc.ca clef@riq.qc.ca

festival d'été de Québec
du Maurier

en collaboration avec **WILSON DRY**

scènes de ville

programmation du 11 juillet

Scène du Maurier
20 h Jacksoul
21 h 30 Soul Attorneys

Scène de la Commission de la Capitale Nationale du Québec
12 h Un midi à l'Opéra
20 h 30 Chœur de Québec

LES ARTS du Maurier

WILSON DRY

air transat

Leclerc

Québec Commission de la capitale nationale

METRO

Info Festival Bell
418 529-5200 1888 992-5200
www.infestival.com

Grande liquidation GM



0,9%
de financement à l'achat**

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique
- 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques



399\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

SILVERADO
cabine régulière de Chevrolet



- Moteur Vortec 4300 V6 de 200 HP
- Boîte automatique
- 4 vitesses avec surmultipliée et mode « remorquage »
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Banquette avant à dossier divisé et appui-bras central
- Pont arrière autobloquant
- Calandre, pare-chocs et roues chromés

| Options de paiement à la location | |
|-----------------------------------|------------|
| Comptant (en échange équivalent) | Mensualité |
| 0\$ | 372\$ |
| 2 141\$ | 308\$ |
| 3 483\$ | 268\$ |

268\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

399\$ /mois
location 36 mois
0\$ de comptant
Transport et préparation inclus

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique
- 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques



BLAZER
2 portes 4x4 de Chevrolet

298\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus
Option 0\$ de comptant aussi disponible

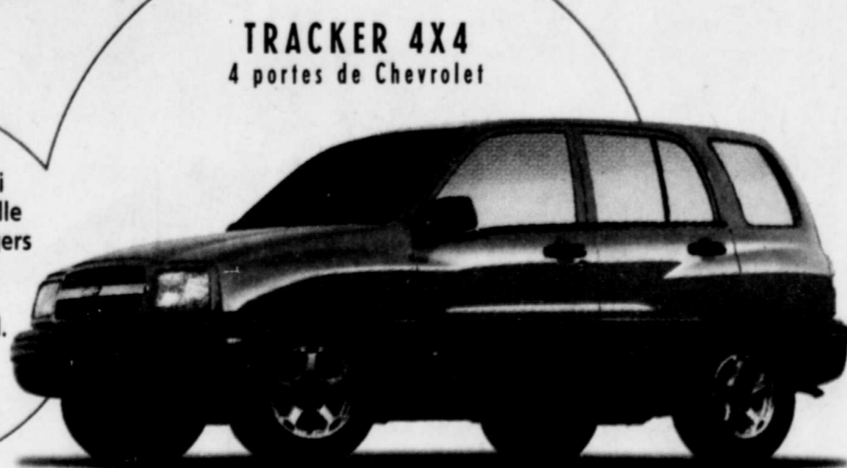


S-10 LS 4x4
3 portes à cabine allongée de Chevrolet

- Moteur V6 4,3 L de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts
- Pont arrière autobloquant

323\$ /mois
location 36 mois
0\$ de comptant
Transport et préparation inclus

- Entièrement construit sur un bâti en acier de type échelle
- Sièges pour 5 passagers
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Moteur DACT 4 cyl. 2,0 L de 127 HP
- Radiocassette AM/FM stéréo



TRACKER 4x4
4 portes de Chevrolet



SUNFIRE
2 portes de Pontiac

- Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Roues de 15 po
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock II
- Banquette arrière à dossier rabattable

188\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

0,9% à l'achat ou à la location!



SUNFIRE
4 portes de Pontiac

- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur
- Roues de 15 po
- Téléverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse

| Options de paiement à la location | |
|-----------------------------------|------------|
| Comptant (en échange équivalent) | Mensualité |
| 0\$ | 299\$ |
| 1 843\$ | 248\$ |
| 2 909\$ | 218\$ |

218\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

0,9% à l'achat ou à la location!

| Options de paiement à la location | |
|-----------------------------------|------------|
| Comptant (en échange équivalent) | Mensualité |
| 0\$ | 369\$ |
| 1 786\$ | 318\$ |
| 4 238\$ | 248\$ |

248\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur 3400 V6 3,4 L de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Lecteur de disques compacts
- Climatiseur



MONTANA
de Pontiac



GRAND AM SE
de Pontiac

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Système antiblocage aux 4 roues
- Banquette arrière à dossier divisé rabattable
- Climatiseur
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager

248\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

| Options de paiement à la location | |
|-----------------------------------|------------|
| Comptant (en échange équivalent) | Mensualité |
| 0\$ | 342\$ |
| 1 907\$ | 288\$ |
| 3 308\$ | 248\$ |

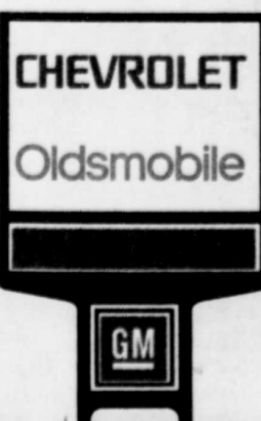


CENTURY CUSTOM
de Buick

- Ensemble Édition spécial 2000
- Siège à réglage électrique côté conducteur
- Puissant moteur V6 3,1 L de 175 HP
- Téléverrouillage des portes et vitres à commandes électriques
- Climatiseur à deux zones

| Options de paiement à la location | |
|-----------------------------------|------------|
| Comptant (en échange équivalent) | Mensualité |
| 0\$ | 430\$ |
| 3 084\$ | 338\$ |
| 4 425\$ | 298\$ |

298\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus



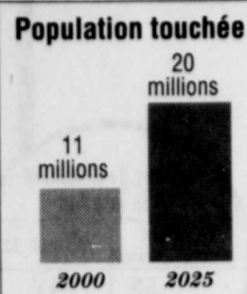
Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2000 en stock. Tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités, 3 069\$ de comptant pour le Blazer 4 portes et 2 421\$ de comptant pour le S-10). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 500\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois et jusqu'à 60 mois pour la Sunfire. Exclut Metro, Firefly, Corvette, camionnettes de série 2500, Tahoe, Suburban.

Express, Savana, Yukon, Yukon XL, ainsi que les modèles Park Avenue et Cadillac. ***À l'achat, préparation incluse, transport (Grand Am: 770\$ et Century: 895\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000\$ à 0,9%: 60 versements de 341,01\$, coûts en intérêts de 460,60\$, coût total de 20 460,60\$. Exemple de financement de 20 000\$ à 0,9%: 48 versements de 424,37\$, coûts en intérêts de 369,76\$, coût total de 20 369,76\$. Taux de financement de 0,9% disponible jusqu'à 60 mois à l'achat et jusqu'à 36 mois à la location lorsque indiqué. **Taux aux diplômés taxables et accordés selon les critères du manufacturier. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com.



LE MONDE

ALZHEIMER : LE SIGNAL D'ALARME



- Pertes de mémoire
- Difficulté à se souvenir de mots simples
- Troubles de l'humeur et du comportement
- Difficulté à accomplir ses tâches habituelles
- Tendance à égarer ses affaires



Une alerte à prendre au sérieux très tôt

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les troubles de la mémoire, premiers signes de la maladie d'Alzheimer, peuvent être en partie réversibles et doivent être diagnostiqués dès que possible, ont souligné, à Washington, hier, des spécialistes participant au congrès mondial sur l'Alzheimer.

« Il faut voir un médecin si votre mémoire flanche régulièrement », a estimé le Pr Gunhild Waldemar, de l'hôpital de l'université de Copenhague.

Les pertes de mémoire « ne signalent pas forcément le début de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre affection neurologique incurable » et elles peuvent être en partie réversibles, a-t-elle souligné. Mais pour obtenir des résultats, le mal doit être pris au début.

L'équipe du Pr Waldemar a examiné pendant 40 mois 785 personnes se plaignant de problèmes de mémoire. En fait, a-t-elle souligné, seuls 43 % des patients souffraient de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence.

DÉPRESSION, TENSION

Elle a, par ailleurs, mis en évidence que chez 20 % de ces derniers les pertes de mémoire provenaient de causes pouvant être traitées. En effet, a précisé le Pr Waldemar, parmi les causes annexes de troubles de la mémoire figurent la dépression nerveuse, la tension artérielle, des problèmes de thyroïde ou l'alcoolisme.

« Si la cause sous-jacente des pertes de mémoire peut être traitée, il est important de l'identifier pour conseiller une thérapie », a-t-elle souligné. Cette étude peut donc « encourager les personnes avec des pertes de mémoire à consulter leur médecin ».

Selon elle, les premiers signes inquiétants sont l'oubli de noms d'êtres proches, le fait de placer certains objets à des endroits aberrants ou d'oublier régulièrement des rendez-vous.

« Le fait d'avoir de la difficulté à s'orienter » dans des lieux familiers (voisinage, rentrer chez soi) ou « une difficulté persistante à trouver les noms » des objets ou des rues, par exemple, sont « les signes précoces les

plus communs de la maladie d'Alzheimer », a noté M^{me} Waldemar.

La Société Alzheimer, qui a publié un fascicule sur les « 10 signes d'alerte » pour la maladie, place en tête les « pertes de mémoire affectant la vie quotidienne ».

Le Dr Bill Thies, vice-président de l'Association Alzheimer-USA, a insisté également sur la détection indispensable « des changements dans les capacités cognitives d'une personne aimée, (qui) permet de savoir s'il s'agit de la maladie d'Alzheimer ou d'un état potentiellement réversible ». L'étude du Pr Waldemar, montre « l'importance de reconnaître les premiers signes de la maladie d'Alzheimer pour tenter d'obtenir un diagnostic exact », a-t-il estimé. Cette détection, reconnaissent les spécialistes, incombe la plupart du temps aux proches vivant avec la personne atteinte de pertes de mémoire.

Pris à temps, ces troubles peuvent être traités en partie s'ils proviennent de causes annexes comme la dépression nerveuse ou une déficience nutritionnelle. Les moyens vont des antidépresseurs à l'amélioration du régime alimentaire en passant par le travail intellectuel ou un traitement à base de vitamine E.

DES MÉDICAMENTS

Quant aux pertes de mémoire dues à la dégénérescence des neurones provoquée par la maladie d'Alzheimer, elles sont incurables, mais des médicaments existent pour en ralentir l'évolution.

En tout état de cause, « un diagnostic précoce et juste est important » car il permet « un traitement adapté et appliqué le plus tôt possible » dans l'évolution de la maladie, a conclu M^{me} Waldemar.

Le sida abrège la vie de 40 ans en Afrique

■ DURBAN (AP, NYTNS) — Au moins un siècle de progrès anéantis. D'ici la fin de la décennie, l'espérance de vie devrait tomber aux alentours de 30 ans, au lieu de 70 ans actuellement, dans les pays d'Afrique les plus touchés par le virus du sida, selon l'estimation du Bureau américain du recensement communiquée, hier, lors de la 13^e Conférence internationale sur le sida de Durban, en Afrique du Sud.

« C'est sans aucun doute la plus grave menace de maladie infectieuse jamais rencontrée dans l'histoire de l'humanité », a estimé le Dr Roy Anderson de l'université d'Oxford. « C'est la pire catastrophe sociale qu'ait connue l'Afrique depuis l'esclavage », pour le Dr Kevin DeCock, du Centre américain de contrôle des maladies.

L'Afrique subsaharienne est la première visée, car elle abrite environ 70 % des 34 millions de personnes infectées par le VIH (virus de l'immuno-déficience humaine, responsable du sida) du monde. Plus de deux millions de personnes en sont mortes, l'an dernier, et la plupart des 25 millions de séropositifs risquent de mourir dans les cinq à huit prochaines années.

Le pays le plus infecté du monde est le Botswana, avec un taux de près de 36%. Jusqu'à deux adolescents de 15 ans sur trois peuvent s'attendre à mourir du sida. Le laboratoire pharmaceutique Merck lui fournira des traitements gratuits, en collaboration avec le laboratoire allemand Boehringer-Ingelheim qui a proposé de livrer gratuitement pendant cinq ans un traitement réduisant les risques de transmission du virus de la mère à l'enfant à la naissance.

Selon le Bureau américain du recensement, les populations du Botswana, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe vont connaître d'ici 2003 un recul de 0,1 à 0,3% au lieu d'augmenter d'environ 1% à 3%, à cause des morts et de la

baisse de fertilité dues au sida. Dans plusieurs autres pays, notamment au Malawi, en Namibie, au Swaziland et en Zambie, la croissance sera quasiment stoppée.

Dès dimanche, le président sud-africain Thabo Mbeki a choqué victimes et chercheurs en affirmant que ce n'était pas le sida qui décimait le continent, mais bien plutôt l'extrême pauvreté de ses habitants.

Le sida a déjà réduit l'espérance de vie à 39 ans au Botswana, au lieu de 71 sans la maladie, et elle devrait tomber à 29 ans d'ici 2010, tandis qu'elle sera de 30 ans au Swaziland et de 33 ans en Namibie et au Zimbabwe.

Pourtant, les programmes de prévention et d'éducation donnent des résultats. Ainsi, l'épidémie n'a pas touché le Sénégal et l'Ouganda qui sont passés d'un taux d'infection de 14% à 8%. Une étude américaine montre aussi que des tests de dépistage et des conseils de prévention pourraient réduire le nombre de contaminations par le VIH de plus de 10% l'an.

Abandonné dans un hôtel



L'infirmière Becky Dole, du Florida Hospital, tient dans ses bras ce poupon masculin de 6 livres et 6 onces abandonné, hier, dans un hôtel du centre-ville d'Orlando. Le bébé apparaît en bonne santé après qu'on l'eut trouvé à l'intérieur d'un sac de lavage déposé dans le stationnement de l'hôtel.

Barak échappe à la défaite

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le premier ministre israélien Ehud Barak s'est envolé, hier soir, pour les États-Unis, où il doit participer, aujourd'hui, au sommet de Camp David, après avoir survécu à une motion de censure de l'opposition de droite à la Knesset, le Parlement d'Israël.

Avant de prendre l'avion, M. Barak a appelé les Palestiniens à des « compromis douloureux et à cesser leurs menaces », affirmant qu'« Israël ne veut pas maintenir sous son pouvoir le peuple palestinien ».

Selon lui, « le choix est entre une paix des braves et un conflit violent qui fera de nouvelles victimes et ne permettra de résoudre aucun problème. Il y a un prix à la paix, mais il n'y pas de paix à tout prix », a dit Barak en réaffirmant les principes sur lesquels il refusera de transiger, notamment la souveraineté d'Israël sur Jérusalem-Est, dont les Palestiniens veulent faire la capitale de leur futur État.

Barak a échappé à une motion de censure du principal Parti de la droite, le Likoud, « contre les concessions de Barak et ses capitulations face au (président palestinien) Yasser Arafat avant même la tenue du sommet ».

Le texte, qui devait recueillir la majorité absolue pour être adopté, c'est-à-dire 61 voix sur 120, n'a été voté que par 54 députés, alors que 52 votaient contre, c'est-à-dire pour M. Barak, et que 7 s'abstenaient.

Une chute du gouvernement aurait entraîné des élections d'ici 90 jours et empêché sans doute la participation de Barak au sommet, sous les auspices du président américain Bill Clinton, lequel a dit, hier, anticiper un accord de paix d'ici une semaine.

La rupture d'un barrage au Tibet sème la mort en Inde

PÉKIN (AFP) — La rupture d'un barrage naturel formé par un gigantesque glissement de terrain en travers du fleuve Brahmapoutre a provoqué de brutales inondations dans le nord-est de l'Inde, où 30 personnes sont mortes et plus d'une centaine portées disparues, a-t-on appris, hier, de sources officielles.

Au cours des deux dernières semaines, plus de 50 000 habitants de l'État indien de l'Arunachal Pradesh ont perdu leur logement à la suite des inondations qui ont emporté plus de 20 grands ponts. Plusieurs parties de

l'État sont coupées du reste du pays, a indiqué le ministre de l'État chargé de la lutte contre les inondations.

Des relevés de satellites ont montré que la crue du Brahmapoutre (l'un des plus longs fleuves indiens, appelé Siang dans cette partie du pays) avait été provoquée par l'effondrement d'un barrage du côté chinois de la frontière.

Interrogées, les autorités de la région autonome du Tibet ont reconnu qu'un barrage naturel s'était effondré « récemment » en travers du fleuve, appelé Tsangpo au Tibet.

Neuf rats par Newyorkais... !

■ NEW YORK (d'après AP) — Des hordes de rats de 30 centimètres de long grouillant dans chaque coin... Pour la plupart des gens, c'est là matière à cauchemars, mais pour certains New-Yorkais du quartier du Lower East Side, c'est la réalité de chaque soir. À la nuit tombée, les rongeurs déboulent dans la cité Baruch et les habitants s'enferment chez eux.

« Je suis obligée de secouer mes clefs de leur jeter des cailloux rien que pour sortir de mon immeuble », raconte Christine Morton, qui habite dans cette cité HLM depuis 22 ans. « Ils sortent et ils viennent s'amuser ici la nuit. Je n'ai jamais vu des rats pareils », ajoute Kitty Person, riveraine depuis 39 ans.

Les rats semblent avoir pris le dessus à New York. On estime leur nombre à environ 70 millions, c'est-à-dire neuf par habitant, selon Bill Perkins, président de la Commission municipale chargée du contrôle des nuisances. Pour lui, il faut chercher les coupables du côté de la construction, du dispositif de ramassage des ordures et du

manque de coordination dans les interventions municipales contre ce fléau.

Lorsque les services sanitaires ont déposé du raticide dans toute la résidence, ils ont découvert, le lendemain, pas moins de 200 cadavres de rongeurs. Mais à la nuit tombée, des centaines de rats pouvaient être vus en train de grouiller au milieu des poubelles.

Pour le Dr Patrick Thomas, directeur du zoo du Bronx, les rats font un festin de n'importe quoi. « Ils mangent tout ce que nous ne considérons comme même pas comestible, du savon ou du cuir. Et ils sont parfaitement à l'aise au milieu des activités humaines. »

Le rattus norvegicus, l'espèce la plus répandue à New York, s'est implanté sur le sol américain grâce aux colons européens arrivés au XVII^e siècle. Certains habitants disent de ces animaux vivant essentiellement la nuit qu'ils sont aussi gros que des chats, mais le Dr Thomas modère ces estimations en estimant qu'il ne pèsent pas plus d'une livre.

S'ils dépassent cette taille, ajoute Bill Perkins, c'est parce qu'ils engraisent grâce aux ordures qu'on préfère jeter dans des sacs en plastique noir, plutôt que dans des poubelles hermétiques.

Et le drame réside dans ces maladies et virus que les rats drainent dans les habitats humains. S'ensuivent d'innombrables problèmes de foie et de respiration pour les individus.

Pourtant, le service municipal de la Santé a, depuis 1997, plus que doublé son budget dévolu à la salubrité publique et obligé chaque propriétaire à maintenir propres leurs édifices à logements...

Les fumeurs floridiens réclament 196 MM\$

■ MIAMI (d'après AP) — Jusqu'à 196 milliards \$ US : les avocats des centaines de milliers de fumeurs de Floride qui ont porté plainte contre les cinq principaux fabricants de cigarettes américains ont placé la barre très haut, hier, en réclamant un montant record de dommages et intérêts aux géants du tabac, pour avoir « décimé des millions d'Américains » en un demi-siècle « de tromperie ».

Entamé il y a deux ans, ce procès qui s'achève dans les prochains jours fait peser sur l'industrie du tabac américaine ce qui pourrait bien être la plus lourde menace judiciaire qu'elle ait jamais connue. D'autant que le même jury, qui compte six membres, avait déjà condamné les fabricants à verser 12,7 millions \$ de dommages-intérêts à trois fumeurs atteints de cancer, estimant que leurs produits étaient mortels et défectueux.

Ce procès en nom collectif, intenté au nom de 300 000 à 700 000 fumeurs malades de Floride et qui vise les cinq premiers fabricants du pays, Philip

Morris, R.J. Reynolds, Brown & Williamson, Lorillard et Liggett, risque d'inscrire un nouveau record dans les dommages et intérêts accordés par la justice américaine.

Étant donné les nombres qu'ils ont entendus, les jurés pourraient bien aller au-delà des 4,5 milliards \$ infligés au constructeur automobile General Motors, l'an dernier, après l'incendie d'une voiture, somme ensuite réduite par le juge à 1,09 milliard \$.

Chaque partie a deux jours pour les dernières plaidoiries. Les délibérations du jury devraient commencer à la fin de la semaine.

ACHETEZ

un article mode pour un membre de la famille

(au prix courant étiqueté)

et obtenez le

DEUXIEME

article mode de valeur égale ou moindre à

MOITIÉ

PRIX*

**Cette offre s'applique aux vêtements, accessoires,
ceintures, portefeuilles, sacs à main, sandales,
chaussures habillées et tout-aller pour toute la famille,
chaussures de sécurité, soutiens-gorge et culottes
sur cintre, et davantage!**

*Exceptions : sous-vêtements pour hommes et enfants, soutiens-gorge sous boîte et culottes emballées pour dames,
maillots de bain, bas et bas-culottes, chaussures de sport, sacs à dos et bagages.

DE PLUS! NE MANQUEZ PAS CES AUBAINES EXTRA!

Au choix

147
ORD.
1.97

RABAIS 25%

Boeuf salé
Pantry Shelf, 340g

997
ORD.
21.99

RABAIS 54%

Skipper Yo-Yo ou
Stacie Soirée de quilles

797
ORD.
15.99

RABAIS 50%

Barbie®
Décalcomanies

287
CH.

SUPER!

Saumon «Sockeye»
Pantry Shelf, 200g

Zellers

EN VIGUEUR À VOTRE MAGASIN ZELLERS DU 12 AU 14 JUILLET 2000

Place Laurier, Place Fleur de Lys, Beauport, Neufchâtel, Lévis, La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Alma, Chicoutimi, Jónquièrre, Edmùhdston (N.-B.)

OPINIONS

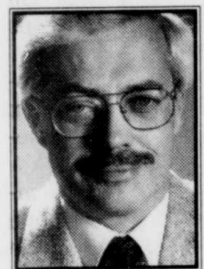
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Oka, sans remords

L'approche du dixième anniversaire de la crise d'Oka, aujourd'hui, a donné naissance à un courant d'autoflagellation chez les Québécois et à une recherche de coupables, animée entre autres par l'ex-ministre des Affaires autochtones dans le gouvernement Bourassa, John Ciaccia, une colombe en quête de réhabilitation. Prétendre aujourd'hui que cet affrontement était le résultat inévitable de l'ignorance des Blancs de la culture et des droits des autochtones, de leur utilisation à répétition du poids du nombre pour écraser les peuples autochtones, est un raccourci trop facile.



J.-Jacques Samson

J.Samson@lesoleil.com

Robert Bourassa avait d'ailleurs recruté John Ciaccia dès 1973, alors que ce dernier était sous-ministre aux Affaires indiennes, à Ottawa, pour conclure la Convention de la baie James, en vue de la réalisation dans l'harmonie de ses projets hydroélectriques en territoire autochtone. Il faut aussi se rappeler que la crise de 1990 est survenue pendant que fleurissaient les lucratives activités de contrebande de cigarettes, d'alcool et d'armes par des Mohawks, que les organisations policières feignaient d'ignorer. Les Mohawks de Kanesatake avaient également bafoué, dans les semaines précédentes, l'injonction leur interdisant de bloquer l'accès aux terrains en litige, à Oka. Dans ce cas aussi, les autorités ont fermé les yeux. Les dossiers touchant les autochtones étaient donc traités depuis longtemps avec toutes les précautions au Québec; avec beaucoup trop de tolérance face à la criminalité, s'il est une erreur.

Oka aura appris à nos gouvernants, nous serions en droit de l'espérer, que les deux poids deux mesures, une loi pour les Blancs et une autre pour les autochtones, ne mène nulle part, sinon très vite à des comportements incontrôlables chez ces derniers, ce qui alimente ensuite l'agressivité et les préjugés des Blancs. Une autre leçon est que la tolérance aux fins d'acheter du temps, plutôt que de s'attaquer au fond du problème, est une stratégie qui nous rattrape toujours. C'est ce qui s'est produit à Oka. Les négociations piétinent depuis des décennies au Canada sur les revendications territoriales globales des autochtones, en raison de demandes irréalistes que les gouvernements n'osent pas écarteler catégoriquement par mépris. Survient, à Oka, un projet d'agrandissement du golf et de développement domiciliaire inopportun, voisin du cimetière ancestral des Mohawks. Cette «petite» affaire traîne, s'envenime: barricades, injonction non respectée, affrontement armé. Les mêmes gouvernements qui ont négligé tant les négociations territoriales globales que celles plus circonstancielles —comme pour un terrain de golf— se montrent alors aussi fuyants pour régler l'épreuve de force naissante. Celle-ci tourne au meurtre et à une crise de 78 jours. Les gouvernements ont simplement agi dans ce dossier sur le modèle de leurs relations traditionnelles avec les autochtones: attendre sans bouger, gagner du temps. Le coroner Guy Gilbert dira, lui, lapidaire: «Bourassa était un faible (...). Les Québécois n'avaient pas de gouvernement.»

La crise d'Oka a sûrement compté dans la nouvelle approche qu'incarne Guy Chevrette, porteur de ce dossier dans le gouvernement Bouchard. Il a conclu ces dernières années une cinquantaine d'ententes, de portée générale ou sectorielles. Une certaine normalisation des relations s'installe, basée sur le partenariat économique avec les bandes. Hydro-Québec œuvre de même. L'actuel gouvernement a pourtant esquivé de justesse une autre crise, à Listiguj, en Gaspésie, en 1998, et a toléré que des lois soient bafouées. Comme à Oka, les interlocuteurs légitimes du gouvernement avaient été tassés par des radicaux à la crédibilité douteuse lorsqu'ils évoquaient les droits ancestraux. Les bandes autochtones ont, de leur côté, du ménage à faire dans leurs communautés pour développer une relation sereine. Cela leur semble si difficile qu'on peut parfois douter d'une volonté réelle, les traditionalistes radicaux se révélant des épouvantails utiles à agir.

BLOPAGE ROUTIER SUR LA 138



CAP-ROUGE

Le règlement n'est que foutaise et bouillie pour les chats

Dr Jacques Dorais et
 Dr Isabelle McKenzie

Médecins vétérinaires

Le conseil municipal de la Ville de Cap-Rouge a adopté en mai dernier un règlement stipulant qu'un chat est considéré comme errant (nomade, qui n'a pas de demeure fixe) s'il est retrouvé en liberté hors du terrain de ses maîtres. Ceci oblige les propriétaires de chats à maintenir ces derniers en laisse hors de leur terrain.

Sous prétexte de santé publique, la promiscuité et le contact avec les chats deviennent suspects.

L'amende de 300\$ prévue pour les propriétaires fautifs illustre bien la perception que le conseil peut avoir des chats et des effets délétères de leurs fèces déposées dans la nature. Comme médecins vétérinaires, nous opinons que les arguments apportés et les conclusions tirées ne sont pas le fruit d'une démarche scientifique probante.

Les énoncés alarmistes concernant «l'encéphalite du Nil occidental», la «toxoplasmose», la «Larva migrans d'ascaris», la «Maladie de la griffe du chat» et la «morsure de chat» ont été livrés en pâture au conseil municipal sous forme de paradigme. L'annexe 1 explore l'une et l'autre de ces conditions.

Dans un mélange de candeur, de mépris et de condescendance, M^{me} la mairesse s'improvise maître de piste et désinforme les citoyens plutôt que de les informer. On les épouvante en invoquant le spectre des zoonoses (maladie transmissible de l'animal à l'homme) pour mieux appuyer ce règlement qui n'est pour les initiés que foutaise et bouillie pour les chats.

Privilégier une approche plus rationnelle en informant sur les mesures préventives à prendre en cas de zoonoses serait plus crédible. Il n'y a eu aucune étude de caractérisation de la gent féline carogéenne. En confondant chats haretts (se dit d'un chat resté ou retourné à l'état sauvage) et familiaux, sous le vocable d'errance, les citoyens se retrouvent dans la plus complète perplexité, car les caractéristiques des uns diffèrent de celles des autres. De plus, dans leur analyse, les notions de possibilités et de probabilités deviennent équivalentes. Un salmigondis de demi-vérités et d'approximations pouvait-il constituer le canevas du règlement?

Les autorités municipales, néophytes en la matière, font abstraction des caractéristiques félines, tant sur le plan du caractère que du comportement. Faudrait-il que le chat se dénature pour se conformer à la pensée magique des élus?

Le chat a besoin de beaucoup d'exercice, et ses besoins ne peuvent être comblés par un exercice limité à la marche en laisse.

De façon générale, le chat, contrairement au chien, n'apprécie pas le compagnonnage de l'homme pour sa promenade: c'est pourquoi il demeure prostré lorsqu'il est sollicité pour le faire. Les effets négatifs liés au manque d'exercice (obésité, problèmes cardiaques, d'articulation, de peau, de digestion) méritent aussi d'être mentionnés. Le chat a des pulsions naturelles vers la liberté. La contrainte d'un lien, si tenu soit-il, est une entrave qui peut causer des blessures par strangulation (collier, attelage) ou par mutilations.

Dans de nombreux cas, il faut se résigner pour les chats récalcitrants, à la réclusion totale comme le seul moyen de se conformer au règlement. Pour le chat, toujours épris de liberté, la fugue devient obsessionnelle. Il profite de toutes les occasions de se faufiler dans des ouvertures (portes, fenêtres) au risque de se causer des lésions traumatiques (fractures de la queue, du dos, de la colonne vertébrale, etc.).

Et que dire de l'animal qui, confiné dans un espace clos, n'a pas su apprivoiser progressivement le territoire? Si accidentellement il se retrouve libre, sans point de repère, il risque de se perdre.

RÈGLEMENT 1223:
 EFFETS PERVERS

Pour être sanctionnées par le règlement, les autorités prévoient trois dénonciations préalables. Toutefois, on ne prévoit pas l'intervention d'un tiers pour vérifier la nature, la pertinence, la véracité de la plainte et les états d'âme du plaignant. Le citoyen plaignant et le contrevenant en devenir ne sont plus égaux devant la loi. Petit accroc à l'intégrité scientifique, petit accroc à la démocratie municipale, nous n'en sommes plus à un croc près. Ce règlement est un catalyseur de relations haineuses entre citoyens. Exacerbés, certains se sentiront investis d'une mission, se transformeront en

matou-macoutes et expédieront à leur façon les plus entreprenants vers l'au-delà.

Nous saurions gré aux autorités municipales de calmer les ardeurs de certains qui contreviendraient ainsi à certains articles du Code criminel énumérés dans l'annexe 2. La mairesse, dans son énoncé lors de la réunion du conseil du 5 juin 2000, laissait croire à l'appui inconditionnel de l'AMVQ (Académie de médecine vétérinaire du Québec), alors qu'il n'en est rien.

De fait, l'AMVQ favorise la stérilisation des animaux pour en limiter la surpopulation, le marquage de territoire et la vocalisation excessive. Elle n'a jamais encouragé ni même suggéré d'attacher un chat.

La Ville de Cap-Rouge n'a aucune vision globale qui aurait pu permettre d'asseoir une meilleure réglementation. Nous ne pouvons que constater et dénoncer le fait que le conseil municipal de Cap-Rouge prête une oreille attentive à un citoyen de droit et de droite dont la hargne et le souci de se mettre en évidence semblent constituer les assises du présent règlement.

La Ville ne ventile pas le nombre de plaignants parmi les 17 plaintes reçues en 1999, de sorte qu'il est présomptueux de prétendre qu'il y a là un réel problème.

La Ville de Cap-Rouge est un havre de verdure où la flore et la faune sont abondantes. Nous croyons aussi que les notions de territorialité du propriétaire terrien et de territorialité du monde animal doivent s'intégrer de façon harmonieuse. Il est loisible et tout aussi raisonnable de désirer vivre différemment dans des immeubles étagés. Prétendre vivre à Cap-Rouge, ce joyau de la nature, sous une bulle dans un microcosme aseptisé, c'est une utopie.

En aparté, la mairesse a dit, lors de cette réunion du 5 juin, qu'à choisir entre le chat et l'être humain, elle choisissait indubitablement l'humain. Mais la question se pose-t-elle vraiment en ces termes sous le signe de l'intolérance?

Nous souhaitons que la Ville de Cap-Rouge retire de son règlement l'obligation d'attacher ou de séquestrer le chat et qu'elle puisse s'adjoindre des personnes ressources susceptibles d'apporter des informations nécessaires afin que la Ville puisse pondre une réglementation digne de ses citoyens.

Note: Documentation scientifique remise au SOLEIL.

TRAUMATOLOGIE AU CHUL

Les urgentologues s'opposent à l'abandon de vocation

Les médecins du
 département d'urgence

CHUL

Tout récemment, le ministre de la Santé et des Services sociaux a décidé de retirer au CHUL son mandat de centre secondaire de traumatologie, entraînant ainsi la recommandation d'un groupe-conseil mandaté par le ministère. En tant qu'urgentologues œuvrant au département d'urgence du CHUL, nous sommes amèrement déçus de cette décision qui privera la population de l'ouest de la communauté urbaine de Québec, de la Rive-Sud, de la Beauce et des régions de Lotbinière et de Portneuf de pouvoir recevoir des soins au CHUL, en cas de traumatisme majeur.

Tel que spécifié dans le rapport du groupe-conseil, la crise de l'orthopédie vécue au CHUL à compter du mois d'octobre 1999 a créé le «momentum» pour pouvoir départir le CHUL de l'une des missions fondamentales de son plan d'organisation clinique. L'incapacité de la direction du CHUL à prendre les décisions qui s'imposaient pour résoudre le problème de la couverture de la garde par les orthopédistes et la lenteur de l'administration à restructurer le service d'orthopédie au CHUL ont conduit à la situation déplorable actuelle.

Nous ne comprenons pas qu'une décision ayant autant d'impact sur les soins en traumatologie dans la région ait été prise sans que l'équipe de médecins (urgentologues, chirurgiens et

anesthésistes) œuvrant dans ce domaine n'ait été entendue par le groupe-conseil. Notre équipe médicale avait en effet demandé à être auditionnée au cours de l'automne prochain afin de pouvoir présenter au groupe-conseil un document sur le volume d'activités et les services actuellement offerts au CHUL, en fonction des besoins de la population, de même que sur les enjeux en ce qui concerne l'enseignement dans le CHUL.

Nous croyons que le fait de diriger tous les polytraumatisés dans un seul centre hospitalier à Québec, l'hôpital de l'Enfant-Jésus, ne servira pas bien cette clientèle en raison du temps supplémentaire de transport ambulancier requis, de la moins grande

disponibilité des ambulances et de l'engorgement qui en résultera au seul centre de traumatologie restant. En effet, les besoins primordiaux de cette clientèle sont une stabilisation des fonctions respiratoire et circulatoire dans le plus bref délai possible, afin d'éviter le développement de lésions plus graves.

De notre avis, le nombre d'accidentés traités annuellement au CHUL, de même que la qualité des soins offerts, depuis 20 ans, par les équipes en place — à l'urgence, en salles d'opération, à l'unité de soins intensifs et sur les étages — justifiait largement le maintien du statut de centre secondaire de traumatologie.

Nous implorons le ministre de la Santé et des Services sociaux de re-

venir sur sa décision et de demander une analyse approfondie de la situation avant de prendre une position finale. Nous acceptons une décision qui sera établie en tenant compte des impacts réels sur la santé et la survie des personnes polytraumatisées, mais nous refuserons farouchement toute position prise de façon superficielle.

Nous ne pouvons accepter qu'une décision prise à la légère entraîne des conséquences comme celles vécues au centre de traumatologie tertiaire de Sacré-Coeur récemment.

Nous espérons que la population saura faire valoir aux instances concernées un refus d'une décision qui aura un impact certain dans leur vie et celle de leurs proches.

DOLLAR
67,63 € US
+0,12

OR
283,60 \$US
+0,40

ARGENT
7,723 \$
+0,030

TORONTO
10235,39
-144,89

NEW YORK
10646,58
+10,60

NASDAQ
3980,29
-42,91

QUESTIONS D'ARGENT

Un géant de la fibre optique

La canadienne JDS Uniphase achète sa rivale californienne SDL en échange de 41 milliards \$US en actions

■ OTTAWA (PC) — Lune des plus importantes entreprises de haute technologie au Canada, JDS Uniphase, d'Ottawa, acquiert son rival californien SDL pour une valeur de 41 milliards \$US en actions de JDS.

Les deux compagnies de fibre optique ont annoncé leur fusion dans un communiqué conjoint, tôt hier matin, juste avant l'ouverture des marchés boursiers nord-américains. En fin de séance à Toronto, hier, le titre JDS Uniphase avait perdu 17,95 \$, pour clôturer à 154,65 \$.

Cette entente survient quelques semaines seulement après que JDS Uniphase eut acheté un autre de ses concurrents, E-Tek Dynamics, pour 15 milliards \$US.

JDS Uniphase et SDL fabriquent tous deux des produits de fibre optique haute capacité qui permettent d'augmenter la densité du trafic sur les réseaux de télécommunications. La demande pour ces produits est en

très forte croissance, en raison de l'augmentation des transmissions audio et vidéo haute vitesse sur Internet.

Lorsque l'entente sera complétée, SDL sera une filiale en propriété exclusive de JDS Uniphase, qui a son siège social à San Jose, en Californie. Néanmoins, les installations de JDS Uniphase à Nepean, près d'Ottawa, abritent le plus important bassin de travailleurs de l'entreprise.

JDS Uniphase est elle-même issue d'une fusion, survenue il y a deux ans, entre JDS Fitel, de Nepean, et Uniphase, de la Californie, ce qui a permis à l'entreprise canadienne de fibre optique d'avoir une présence majeure sur le marché américain.



Le président et chef de la direction de JDS Uniphase, M. Josef Straus, est tout sourire après l'annonce de l'acquisition de la rivale SDL.

Le président et directeur général de SDL, Don Scifres, croit que les deux en-

treprises ont des produits et des compétences complémentaires. « Nous pré-

voyons qu'à l'avenir, nous serons capables de créer de nouveaux produits plus avancés », a-t-il dit lors d'une conférence téléphonique.

En vertu de l'entente, chaque action de SDL sera échangée contre 3,8 actions de JDS Uniphase. Aux prix en vigueur à la fermeture des marchés boursiers vendredi, cette transaction représente une prime de 49% pour les actionnaires de SDL.

Il reste que cette fusion doit être approuvée par les actionnaires des deux entreprises et par les autorités réglementaires.

SDL, une entreprise de 1700 employés, a enregistré un bénéfice net de 14 millions \$US et des revenus de 72 millions \$ durant le trimestre qui a pris fin en mars dernier. JDS Uniphase emploie 17 000 personnes et durant son premier trimestre de 2000, la compagnie a connu une perte nette de 241 millions \$US sur des revenus de 395 millions \$.

Cascades restructure ses filiales

MARIE TISON

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Cascades a annoncé une importante restructuration au sein de ses filiales.

Le Groupe Cascades récupérera toutes les actions qu'elle ne possède pas déjà dans ses filiales Industries Paperboard International, Papers Perkins et Rolland, des sociétés actuellement inscrites en Bourse.

« Ceci aura pour effet de regrouper Cascades, Paperboard, Perkins et Rolland sous un seul véhicule coté en bourse, Cascades », a déclaré le président et chef de la direction de Cascades, M. Laurent Lemaire, au cours d'une conférence de presse téléphonique hier.

La direction de Cascades estime que cette restructuration augmentera la liquidité du titre de la société et éliminera l'escompte de conglomérat qui a eu un impact négatif sur la valeur boursière de Cascades et de ses filiales au cours des dernières années.

Parce que le Groupe Cascades est considéré comme un conglomérat, ses actions sont évaluées en tenant compte d'un escompte de 35% sur la valeur des actions de ses filiales.

Cascades proposera aux actionnaires de ses filiales de recevoir des actions de Cascades en échange de leurs actions, soit 0,24 action de Cascades pour chaque action de Paperboard, 0,60 action de Cascades pour chaque action de Perkins et 0,73 action de Cascades pour chaque action de Rolland.

Cascades devrait émettre environ 14 millions d'actions ordinaires de Cascades, ce qui portera à 81 millions le nombre d'actions de Cascades en

EN BREF

Cascades Inc. et ses filiales:



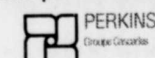
Histoire: fondée en 1964.
Activités: producteur d'emballage, de papiers fins et de papiers tissu.
Ventes: 2,6 milliards \$ en 1999.
Effectif: 12 000 employés.
Capitalisation boursière: 525 M\$.



Histoire: acquis par Cascades Inc. en 1992.
Activités: premier producteur de cartons plats au Canada et en France.
Ventes: 766 millions \$ en 1999.
Effectif: plus de 2600 employés.
Capitalisation boursière: 81 M\$.
Part détenue par Cascades: 71 %.



Histoire: fondée en 1882, acquis par Cascades en 1992.
Activités: producteur de papiers fins à valeur ajoutée et de pâte désencrée.
Ventes: 707 millions \$ en 1999.
Effectif: 1751 employés.
Capitalisation boursière: 135,1 M\$.
Part détenue par Cascades: 73,2 %.



Histoire: fondée en 1930, acquis par Cascades en 1995.
Activités: deuxième producteur de papiers tissu au Canada.
Ventes: 290 millions \$ en 1999.
Effectif: 956 employés.
Capitalisation boursière: un peu plus de 200 M\$.
Part détenue par Cascades: 74 %.

INFORMATIONS: PC / LE SOLEIL

circulation. La participation de la famille Lemaire dans Cascades passera de 46 à 38%.

« Ça a été une décision difficile, mais nous pensons que nous serons encore capables de donner une direction à l'entreprise », a déclaré M. Lemaire.

Chaque des trois filiales a mis sur pied un comité spécial d'administrateurs indépendants qui sera chargé d'examiner la proposition de Cascades et de faire des recommandations au conseil d'administration.

Les actionnaires minoritaires de chaque filiale seront conviés à une assemblée extraordinaire au début de l'automne pour se prononcer. Pour être acceptée, la proposition de Cascades devra être agréée par une majorité simple des actionnaires minoritaires.

« Nous avons rencontré nos trois plus importants actionnaires et ils supportent tous la proposition », a précisé M. Lemaire. La direction de Cascades estime que cette restructuration ne devrait pas affecter le nombre d'emplois au sein de la société.

« Étant donné l'expansion que Cascades prévoit, nous ne considérons aucune réduction de personnel, bien au contraire », a déclaré M. Lemaire.

Le marché a cependant accueilli tièdement le projet de restructuration de Cascades. L'action de Cascades a légèrement monté de 5¢ pour atteindre 7,90\$, alors que celui de Paperboard est demeuré stable à 1,75\$, que celui de Perkins a perdu 15¢ pour atteindre 4,55\$ et que celui de Rolland a également perdu 15¢ pour se situer à 5,75\$.

M. Denis Giroux, de BLC Valeurs mobilières, a déclaré que les actionnaires des filiales s'attendaient probablement à une petite prime par rapport au cours de l'action.

VENTE D'ENTREPÔT DE LA SAQ

Prendre un p'tit coup, c'est doux

SIMON BOIVIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Prendre un p'tit coup, c'est agréable! Le bilan des ventes d'entrepôt des SAQ de Québec et de Montréal tend à démontrer que les Québécois ne rechignent pas à l'idée de porter, à l'occasion, leurs lèvres au goulot.

M. Ghislain Laflamme, directeur des relations publiques à la SAQ de Québec, s'avoue « fourbu » d'avoir eu « une fin de semaine très, très chargée ». Et pour cause. Si les statistiques des caisses enregistreuses certifient 5124 transactions, c'est donc, selon M. Laflamme, qu'au moins 10 000 personnes ont foulé le plancher de l'entrepôt situé à Sainte-Foy. « On a eu une file d'attente qui s'étendait sur presque un quart de mile », assure-t-il.

RÉDUCTIONS

La promotion permettait aux consommateurs de profiter de réductions de 25 à 50% sur les produits disponibles à la Société des alcools du Québec. D'après M. Laflamme, deux facteurs permettent d'offrir des rabais de la sorte. « Soit le producteur baisse son prix de vente afin de rendre son produit plus accessible et de le faire connaître, soit la SAQ diminue sa marge commerciale pour écouler son stock et faire de la place pour des nouveaux produits; la clientèle, constamment à la recherche d'expériences inédites, amène la Société à modi-

fier son inventaire régulièrement », explique-t-il.

C'est ainsi qu'entre vendredi 16h et dimanche 18h, l'entrepôt de Québec a vendu pour 1 913 848 \$ de marchandises, alors qu'à Montréal, le total des ventes s'est élevé à 1 876 378 \$.

Si les boissons fortes tels le scotch, le gin, le cognac ou l'armagnac étaient accessibles à des prix économiques, les vins de moins de 15 \$ ont été, au dire de Ghislain Laflamme, « de loin les plus courus ». Le vin rouge serait privilégié au blanc par les amateurs dans une proportion de 65%.

L'une des grandes vedettes de la fin de semaine est le vin Millésime 1997 Villa Regia. « On a vendu jusqu'à la dernière bouteille », raconte M. Laflamme.

Comme il s'agit de la première fois qu'un événement de la sorte est tenu, aucun élément de comparaison n'est disponible. Toutefois, le directeur des relations publiques de la SAQ a parlé d'un « succès colossal » et, sans vouloir s'avancer sur une date, il a affirmé s'attendre à ce que cela se reproduise.

Domtar débourse 90 millions \$US pour acquérir Ris Paper

MARIE TISON

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Domtar a annoncé l'acquisition d'un important marchand indépendant de papiers d'impression et de papiers d'affaires aux États-Unis, Ris Paper Company, pour 90 millions \$US.

Ris Paper, basée à Florence, au Kentucky, compte 680 employés et exploite 19 centres de distribution. Son chiffre d'affaires a atteint 600 millions \$US en 1999.

« Cette acquisition nous permettra de porter nos ventes à plus de quatre milliards \$CAN et de nous donner un accès plus immédiat à une clientèle de qualité », a déclaré hier le président et chef de la direction de Domtar, M. Raymond Royer, au cours d'une conférence téléphonique réservée aux analystes financiers hier. La conférence pouvait être écoutée sur Internet.

M. Royer a ajouté que la transaction aidera Domtar à atteindre son objectif

en fait de taux de rendement sur l'avoir des actionnaires, soit 15% ou plus au cours d'un cycle d'affaires.

SYNERGIE

« Nous prévoyons des économies de synergie de l'ordre de 3 millions \$CAN, notamment en distribution, en logistique et en gestion des inventaires », a-t-il ajouté.

Pour l'instant, Domtar ne peut pas dire si la transaction entraînera des pertes d'emplois au sein de Ris.

« Nous achetons une affaire qui roule déjà très bien, a déclaré le vice-président aux communications et aux relations gouvernementales de Domtar,

M. William George, au cours d'une entrevue téléphonique. Alors, nous n'anticipons pas de changements. »

VALEUR

La transaction représente une valeur totale de 90 millions \$US, ce qui inclut la dette de 66 millions \$US de Ris. Le prix d'achat de 24 millions \$US devrait prendre la forme d'un paiement en espèces d'environ 4,8 millions \$US et de nouvelles actions de Domtar.

L'entreprise s'attend à émettre un peu moins de deux millions d'actions dans le cadre de cette transaction.

« Nous avons un programme de rachat d'actions, a rappelé M. George, au cours d'une entrevue téléphonique. Deux millions d'actions, c'est ce que nous avons racheté au cours des deux derniers trimestres. La transaction ne causera donc pas de dilution. »

M. Royer a indiqué que c'était Ris qui avait approché Domtar et qui avait proposé la transaction.

« C'est une occasion qui s'est présentée, a-t-il indiqué. Nous voulions protéger cette région, très bien servie par Ris. »

Ris fait surtout affaire en Pennsylvanie, en Ohio et en Indiana.

CONSOLIDATION

M. Benoît Laprade, de la Financière Banque Nationale, a rappelé qu'il y avait un processus de consolidation en cours du côté des distributeurs aux États-Unis.

« Pour un producteur de papier qui n'a pas de distributeur, il se trouve y avoir moins de différents débouchés, et chacun de ces débouchés semble être détenu par un fabricant de papier qui est également un compétiteur », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que l'acquisition d'un distributeur pourrait avoir un autre aspect positif pour Domtar.

« Il y a de petits fabricants de papier qui pourraient se tourner vers Domtar

et lui dire: faisons affaire ensemble », a-t-il déclaré.

Un autre analyste, M. Denis Giroux, de BLC Valeurs mobilières, a indiqué que l'acquisition de Ris n'était pas une mauvaise affaire, que le prix payé était raisonnable, sans être une aubaine, mais que l'impact aurait été beaucoup plus grand si Domtar avait acheté une usine de production.

« Avec Ris, nous aurons une contribution de deux, trois ou quatre cents par action », a-t-il déclaré.

M. George a assuré que Domtar cherchait à acquérir une usine de production aux États-Unis.

« Ça pourrait être demain, ça pourrait être dans six mois, nous avons plusieurs projets sur la planche à dessin », a-t-il affirmé. ■

**Domtar
chercherait
à acquérir
une usine
américaine**

LE MARCHÉ DES TITRES

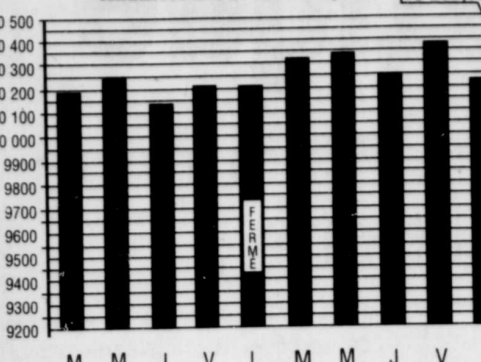
La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; w ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

TSE 300

Indice des valeurs industrielles: 10 235,39 en baisse de 144,89. Volume des transactions: 104,7 millions d'actions. Titres en hausse: 472. En baisse: 596. Inchangés: 272.

TSE 35: 637,41 - 9,89
TSE 60: 620,81 - 9,89
TSE 100: 637,64 - 9,99

Tendances des 10 derniers jours



Ventes

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table listing various stock symbols and their trading volumes, high, low, and closing prices.

A et B

Table listing stock symbols under categories A and B, with columns for volume, high, low, and closing price.

C

Table listing stock symbols under category C, with columns for volume, high, low, and closing price.

D et F

Table listing stock symbols under categories D and F, with columns for volume, high, low, and closing price.

G

Table listing stock symbols under category G, with columns for volume, high, low, and closing price.

H et J

Table listing stock symbols under categories H and J, with columns for volume, high, low, and closing price.

K et M

Table listing stock symbols under categories K and M, with columns for volume, high, low, and closing price.

N et Q

Table listing stock symbols under categories N and Q, with columns for volume, high, low, and closing price.

R et S

Table listing stock symbols under categories R and S, with columns for volume, high, low, and closing price.

T et Z

Table listing stock symbols under categories T and Z, with columns for volume, high, low, and closing price.

Toronto

Table listing Toronto stock market data, including various stock symbols and their prices.

K et M

Table listing Toronto stock market data for categories K and M.

G

Table listing Toronto stock market data for category G.

D et F

Table listing Toronto stock market data for categories D and F.

H et J

Table listing Toronto stock market data for categories H and J.

K et M

Table listing Toronto stock market data for categories K and M.

New York

Table listing New York stock market data, including various stock symbols and their prices.

K et M

Table listing New York stock market data for categories K and M.

G

Table listing New York stock market data for category G.

D et F

Table listing New York stock market data for categories D and F.

H et J

Table listing New York stock market data for categories H and J.

K et M

Table listing New York stock market data for categories K and M.

Montreal

Table listing Montreal stock market data, including various stock symbols and their prices.

Ventes

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table listing Montreal stock market data for sales, including volume, high, low, and closing price.

A et C

Table listing Montreal stock market data for categories A and C.

G

Table listing Montreal stock market data for category G.

H et J

Table listing Montreal stock market data for categories H and J.

K et M

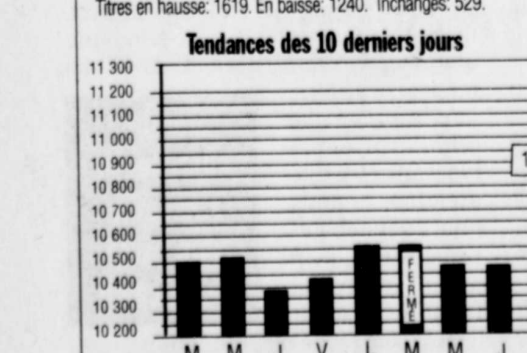
Table listing Montreal stock market data for categories K and M.

R et S

Table listing Montreal stock market data for categories R and S.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 10 646,58 en hausse de 10,60. Volume des transactions: 814,9 millions d'actions. Titres en hausse: 1619. En baisse: 1240. Inchangés: 529.



Ventes

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table listing Dow Jones stock market data for sales, including volume, high, low, and closing price.

A et B

Table listing Dow Jones stock market data for categories A and B.

D et F

Table listing Dow Jones stock market data for categories D and F.

H et J

Table listing Dow Jones stock market data for categories H and J.

K et M

Table listing Dow Jones stock market data for categories K and M.

N et Q

Table listing Dow Jones stock market data for categories N and Q.

T et Z

Table listing Dow Jones stock market data for categories T and Z.

Ventes

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table listing Dow Jones stock market data for sales, including volume, high, low, and closing price.

A et C

Table listing Dow Jones stock market data for categories A and C.

LE MARCHÉ BOURSIER

Fonds communs de placement

Pris de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier, les prix rapportés sont ceux de l'achat net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont rapportés à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA diffère, z. non disponible pour achat, u. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$ (7) non-membre de l'institut des fonds de placement.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

LE MARCHÉ BOURSIER

Pris de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier, les prix rapportés sont ceux de l'achat net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont rapportés à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA diffère, z. non disponible pour achat, u. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$ (7) non-membre de l'institut des fonds de placement.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

LE MARCHÉ BOURSIER

Pris de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier, les prix rapportés sont ceux de l'achat net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont rapportés à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA diffère, z. non disponible pour achat, u. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$ (7) non-membre de l'institut des fonds de placement.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

LE MARCHÉ BOURSIER

Pris de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier, les prix rapportés sont ceux de l'achat net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont rapportés à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA diffère, z. non disponible pour achat, u. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$ (7) non-membre de l'institut des fonds de placement.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

Toronto

Table of Toronto stock market data including company names, prices, and changes.

Bourse asiatique

Table of Asian stock market data including indices and company prices.

Bourse asiatique

Table of Asian stock market data including indices and company prices.

Bourse d'Asie

Table of Asian stock market data including indices and company prices.

LE MARCHÉ BOURSIER

NASDAQ

NASDAQ
Indice composite: 3 980,29 en baisse de 42,91.
Volume des transactions: 1 355 millions d'actions.



Ventes
Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'A et B' section.

Bookham n 20223 74.5 47.13 72.5 8.19
Brightst 9548 10.25 8.88 9.5 0.31
BrioTech 42615 9 7.97 8.75 0.28

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'C' section.

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'D à G' section.

DiagLid 24563 46.5 42.25 43 -1.5
Displnt 7993109 88 99.25 101 -2.19
DilTechCo 7092 81 78.22 78.94 -1.06

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'H à M' section.

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'N à Q' section.

MaximPh 6537 56.5 52.88 56.25 3.25
Maxtor 19923 23.75 21.94 21.84 -1.5

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'R et S' section.

Table listing various stocks and their performance metrics under the 'T à Z' section.

100000\$ de récompense. Appelez dès maintenant pour obtenir les instructions d'utilisation pas à pas des services téléphoniques bancaires ou du web.

Appelez dès maintenant pour obtenir les instructions d'utilisation pas à pas des services téléphoniques bancaires ou du web. Payez vos factures par téléphone ou par le web et gagnez 100 000 \$. À titre de client de La Banque TD ou de Canada Trust, vous êtes inscrit automatiquement au tirage du Grand prix de 100 000 \$ lorsque vous réglez une facture par téléphone ou par le web.

APPELEZ LE 1 888 572-8925. Visitez une succursale TD ou une succursale Canada Trust. Le concours se déroule du 5 juin au 13 août 2000.

Bénéfices
par la Presse canadienne
000\$, 0.59\$ par action; 1999,
Bénéfices de société déclarés
9 541 000\$, 0.09\$ par action.

Métaux
LONDRES (AP) — Le prix
des métaux au marché de
Londres, hier à la fermeture,

Pétrole
NEW YORK (AP) — Au
marché new-yorkais du pétrole,

Monnaies
TORONTO (PC) — Voici les
taux des devises étrangères

Pepsi achète Multisodas
CHICOUTIMI (PC) — L'entreprise d'embouteillage Multisodas a confirmé, hier, aux employés de ses cinq centres de service du Québec qu'elle passera, le 30 septembre prochain, aux mains de Pepsi Bottling Group (PBG).

Les bières mexicaines se vendent bien au Québec

Elles contribuent à augmenter de façon significative les exportations du Mexique au Québec

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'entrée massive de la bière mexicaine sur le marché québécois pourrait fort bien se solder par une augmentation de 8,5 millions \$ des achats de produits bioalimentaires en provenance du Mexique en 1999.

Les spécialistes en recherches économique et scientifique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) complètent l'étude des transactions survenues l'an dernier entre le Québec et le Mexique et les données préliminaires laissent poindre un tel scénario.

Dans un premier temps, ils constatent que les ventes mexicaines sur le marché québécois ont reculé de 23,8 millions \$ à 21,5 millions \$ de 1997 à 1998. C'est le déclin des exportations mexicaines de café et de cacao qui est la cause de cette baisse.

Mais en 1999, les bières mexicaines qui font frissonner les micro-brasseries québécoises pourraient fort bien donner des ailes aux exportations du Mexique en direction du Québec. Selon les experts, les ventes mexicaines pourraient fort bien atteindre en 1999 30 millions \$ « en raison d'une hausse substantielle des achats de bière au Mexique ».

Cependant, cela n'a pas empêché les recettes à l'exportation de produits bioalimentaires du Québec avec le Mexique d'effectuer un bond de 5,3 millions \$ à 9,1 millions \$ entre 1997 et 1998. Les

experts prévoient que ces recettes pourraient avoisiner les 12 millions \$ en 1999 une fois les calculs complétés.

Mais le Mexique n'est pas le seul pays à commercer avec le Québec. L'an dernier, environ 150 pays ont acheté des produits bioalimentaires québécois. Toutefois, au cours de la même année, 160 pays ont acheminé des denrées agricoles en direction du Québec.

On ne peut pas dire que le Québec a enregistré une performance exceptionnelle dans ses exportations de denrées alimentaires en 1999. Les estimations laissent entendre que la croissance n'aura été que de 1,3 % pour atteindre un peu plus de 2,64 milliards \$. On est loin du bilan ontarien où la croissance des exportations a atteint 6,5 % pour se fixer à près de 6,5 milliards \$.

Un an plus tôt, le tableau des envois québécois à l'étranger affichait 2,6 milliards \$, soit une hausse de 7,6 % sur

l'année précédente. Pendant ce temps, les exportations ontariennes connaissent une croissance de 8,7 % pour une valeur de 6,1 milliards \$.

Le plus fort taux de croissance des exportations de produits bioalimentaires québécois a été enregistré en 1997. On affichait alors 21,1 % pour une valeur de 2,4 milliards \$ comparativement à 2 milliards \$ l'année précédente.

En général, cette remontée des exportations québécoises correspond avec la signature des grands traités portant sur le commerce international, que ce soit l'ALE en 1989, l'ALENA en 1994, les accords du GATT/OMC en 1995 ou l'entente Canada-Chili en 1996.

« Certains marchés étrangers deviennent plus accessibles aux entreprises québécoises, reconnaissent les spécialistes du MAPAQ, mais exigent d'elles qu'elles soient en mesure de faire face à une concurrence de plus en plus vive sur la scène internationale. »

En fait, le fléchissement que le Québec a enregistré au cours des dernières années est attribuable dans une bonne mesure au recul des expéditions québécoises de porc au Japon et à l'effondrement des prix sur les marchés mondiaux.

On constate que pour les neuf premiers mois de l'an dernier, les ventes québécoises de porc sur les marchés internationaux se sont stabilisées. Mais parallèlement, ce sont les exportations d'eau embouteillée qui ont dégringolé. Il faut ajouter à ce recul une diminution fort importante des exportations de soja et de produits laitiers.

Pour les neuf premiers mois de l'an dernier, les ventes d'eau embouteillée ont reculé de 42,1 %. Cette situation est attribuable à la perte par la firme québécoise Naya d'un très important contrat de distribution avec Coca-Cola dans 30 pays.

Première mondiale à Québec du 6 au 12 août

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une grande première mondiale aura lieu du 6 au 12 août alors que quatre associations mondiales clés spécialisées dans les terres humides se rencontreront à Québec. Cet événement devrait attirer plus de 2000 personnes.

On retrouvera ainsi la Société internationale de la tourbe (SIT), la Society of Wetland Scientists (SWS), l'Association internationale d'écologie (INTECOL) et l'International Mire Conservation Group (IMCG).

Cette rencontre qui se fera dans le cadre de Québec 2000 permettra aux participants d'assister à quelque 1400 présentations. Le congrès comptera 59 symposiums, plus de 75 sessions spéciales et une salle d'exposition.

La SIT tiendra alors son 11^e Congrès international sur la tourbe sous le thème « Conservons nos tourbières ». Quant à la SWS, elle qui regroupe plus de 5000 membres à travers le monde, tiendra sa 21^e Conférence annuelle dont l'enjeu portera sur les terres humides.

L'INTECOL, qui est l'un des plus grands regroupements de scientifiques, de chercheurs et d'éducateurs environnementaux au monde fera le point sur « Les terres humides au cours du prochain millénaire » dans le cadre de sa 6^e Conférence internationale. Cette organisation compte plus de 3000 membres répartis dans 70 pays.

Par ailleurs, l'IMCG, qui regroupe des défenseurs de l'environnement et des scientifiques des universités, des gouvernements et du secteur privé du monde entier, tiendra son 9^e Symposium. Il portera sur l'implantation du programme d'action globale pour les tourbières établi lors de la Convention de Ramsar, tenue au Costa Rica en mai 1999. Pas moins de 110 gouvernements ont adhéré à ce programme.

ENTREPRISES

□ Les négociations entre Air Canada et l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) se poursuivent et « doivent continuer au cours des prochains jours », a indiqué hier le transporteur. « Les pourparlers sont détaillés et les deux parties travaillent assidûment à résoudre les points encore en litige, a affirmé Calin Rovinescu, vice-président général. Nous tenons à ce que nos clients sachent que nous sommes toujours fermement décidés à négocier une entente en évitant un arrêt de nos activités. » Comme des discussions sont en cours, l'APAC n'a pas signifié d'avis de grève à la société. Selon le code du travail canadien, un syndicat doit donner à l'entreprise un préavis de 72 heures avant de débrayer.

□ Les Entreprises Microtec de Saint-Augustin viennent de conclure une entente de partenariat avec le plus important courtier hypothécaire au pays, la firme Multi-Prêts Hypothèques. En vertu de cette entente, les 10 000 nouveaux clients annuels de Multi-Prêts pourront recevoir, lors de leur acceptation de prêt hypothécaire, un certificat donnant droit à l'installation gratuite d'un système de sécurité Microtec ainsi que trois mois de service de télésurveillance sans frais. R.L.

□ L'entreprise Systèmes Proxima vient d'obtenir 2 millions \$ du Fonds de solidarité FTQ. Ce montant s'ajoute aux 12 millions \$ annoncés récemment, procurant ainsi à Proxima près de la moitié de l'objectif de financement de 30 millions \$. Les fonds serviront entre autres à la mise en place de la stratégie d'expansion de l'entreprise, incluant la création de sept filiales internationales. Selon ce que l'entreprise affirme dans un communiqué, ceci permettra de mieux desservir ses clients actuels et futurs répartis en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord.

□ McWatters vient de compléter deux transactions distinctes assurant un financement à long terme de 27 millions \$. Selon l'entreprise, ces financements lui procurent une solide position financière lui permettant ainsi de concrétiser ses projets d'expansion. Le premier financement consiste en un prêt à terme de 10 millions \$ US avec la Standard Bank of London et la Banque Nationale du Canada. Parallèlement à ce prêt à terme, McWatters a mis en place un programme de couverture sur les cours de l'or afin de protéger ses revenus futurs. Enfin, McWatters a complété un financement de 12 millions \$ avec la Soquem, filiale de la Société générale de financement. McWatters a vendu à la Soquem une redevance à taux variable sur la production future du complexe Sigma-Lamaque pour un montant de 12 millions \$.

□ La société TransForce, une entreprise de transport des marchandises, vient de compléter l'acquisition, annoncée en juin, de Entreprises R.R. Mondor, une compagnie spécialisée dans le transport par remorque ouverte sur les marchés intérieurs et transfrontalier.

Soirée Gagalesque

à la Première Chaîne
ce soir dès 20 h
en direct du Festival d'été de Québec

20 h

ÉDITION SPÉCIALE 275-ALLÔ / 275-ADOS Animation : Dominique Payette

21 h

4^e ÉDITION DU GAGALA «ÇA M'CHANTE» Animation : Luck Mervil
Quand les grands chantent la relève!

Marie Michèle Desrosiers
Daniel Boucher
Pierre Flynn
One Ton
Sylvain Lelièvre
Kim Yaroshevskaya
Les Respectables
Mara Tremblay
Louise Forestier
Projet Orange

22h 30

LES COUCOULISSES DU GAGALA

Animation : Dominique Payette

Réalisation et conception :
Louis-Yves Dubois

En cas de pluie, le Gagala sera reporté
au mercredi 12 juillet à 20 h.

95,1
première chaîne
Radio-Canada

fm
montréal

La loi du marché



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Ces jeunes ont appris hier que tout ne va pas toujours pour le mieux lorsque l'on démarre une entreprise. Ayant invité quatre maires et un ministre à l'ouverture officielle de leurs coopératives, ils n'ont reçu qu'un représentant délégué par le maire de la Ville de Charlesbourg. Martin Grenier, animateur à la Coop JeuneXpress de Charlesbourg Sud, s'est dit particulièrement déçu de l'absence de Jean Rochon. « C'est dommage de constater qu'il n'a pas envie de s'impliquer avec la jeunesse de sa circonscription. Ce n'est pas très bon pour ses futurs électeurs », a-t-il lancé, amer. Néanmoins, ces jeunes ont bien l'intention de retrousser leurs manches et d'obtenir le plus de contrats possible au cours de l'été. Sur la photo, on aperçoit à gauche le président de la Coop JeuneXpress de Charlesbourg Nord, Jean-Philippe Lagueux, et à droite, le président de la Coop JeuneXpress de Charlesbourg Sud, Francisco Vauclair. Ils sont entourés d'une main-d'œuvre motivée et dynamique. Vous pourrez les joindre au 626-7636. S. B.

Déclaration en faveur de la biotechnologie végétale

RÉJEAN LACOMBE

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les 1800 membres de l'International Society for Plant Molecular Biology (ISPMB) ont été invités par leurs dirigeants à signer la « Déclaration en faveur de la biotechnologie végétale » de la société. AgBioWorld, écrite par le professeur C. S. Prakash de l'université Tuskegee en Alabama.

Réunis dernièrement à Québec, les membres du conseil d'administration de la ISPMB ont d'ailleurs approuvé le contenu de cette déclaration qui prêche en faveur du développement des aliments génétiquement modifiés.

Déjà plus de 2700 scientifiques à travers le monde ont signé cette déclaration du professeur Prakash. Récemment, les 1200 membres de la Society for In Vitro Biology ont approuvé la biotechnologie agricole. Dans un communiqué de presse émis à la suite de la réunion québécoise, le professeur Prakash s'est naturellement réjoui de cette décision de l'ISPMB.

« Il est important pour les membres respectés de la communauté scientifique, dit-il, de riposter aux attaques

sans fondement des activistes antibiotechnologie. »

Il ne fait aucun doute dans son esprit que la biotechnologie est un instrument puissant et sans danger qui peut apporter une contribution considérable à l'agriculture, à l'environnement et augmenter de façon significative la production alimentaire mondiale.

« Il n'y a pas la moindre raison scientifique, insiste le professeur, de croire que les aliments génétiquement modifiés sont plus dangereux que les aliments dont nous nous sommes nourris depuis des siècles. Nous tous de la communauté scientifique avons cru bon de remettre les pendules à l'heure quant aux mythes associés à cette technologie. »

Votez Gagnez!

Festival d'été de Québec

Le Miroir Radio Énergie du Maurier

Une collaboration de **DRY**

Votez pour l'artiste francophone de votre choix et courez la chance de gagner une chaîne stéréophonique Rotel - moniteur Audio une gracieuseté CORA STÉRÉOPHONIE.

Mon choix de l'artiste pour le Miroir Radio Énergie du 33^e Festival d'été de Québec du Maurier :

Artiste : _____

Nom : _____

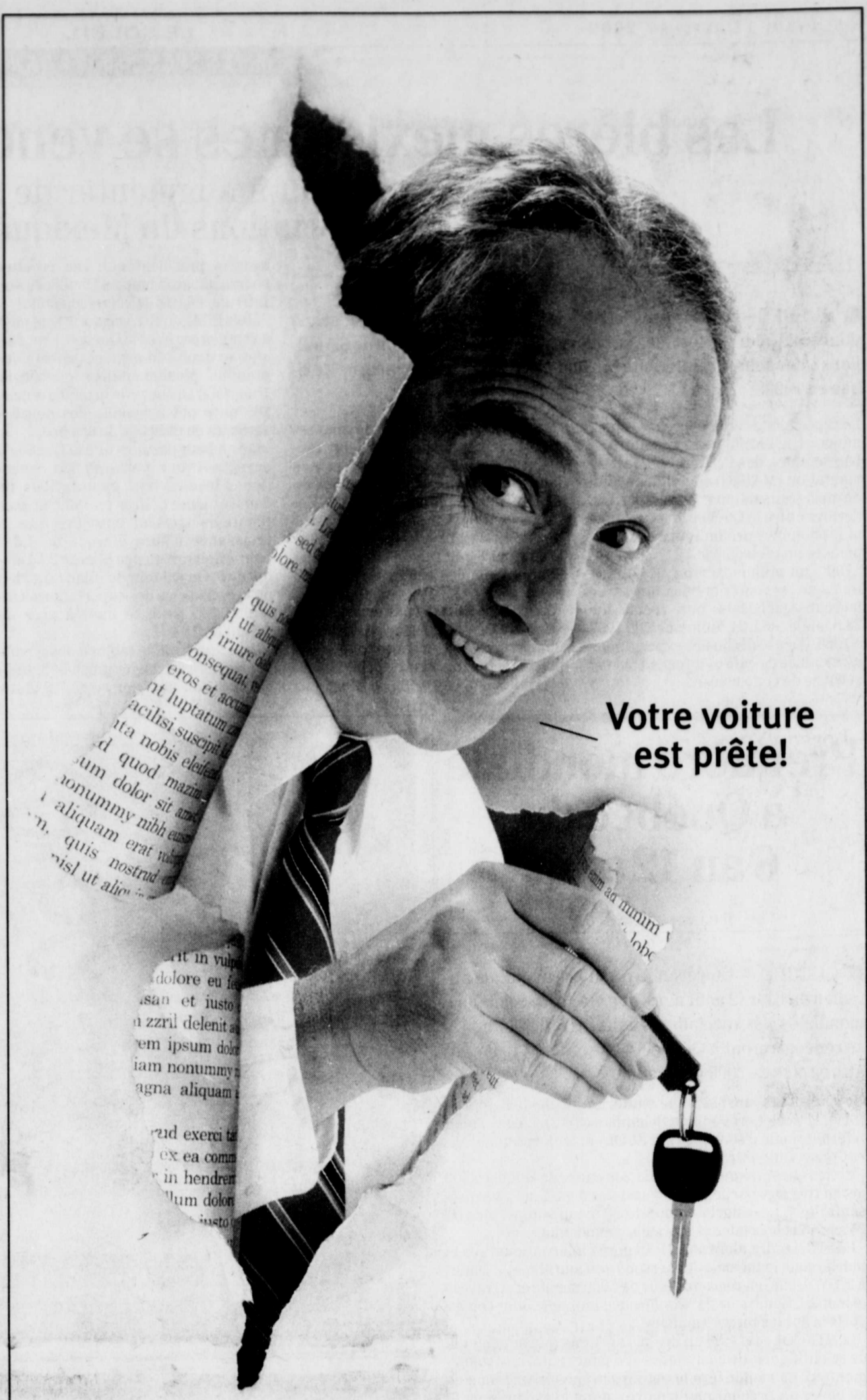
Adresse : _____

Téléphone : _____

Déposez ce bulletin de vote dans l'une des boîtes de scrutin situées aux Jardins de l'Hôtel de Ville, sur les plaines d'Abraham (près de la scène du Maurier), au Parc de la Francophonie et à la place d'Youville avant le 15 juillet à 23 h.

Surveillez les ambassadeurs Bell et votez par téléphone mobile sur les sites du Festival.

Hydro Québec du Maurier chik 360 Bell

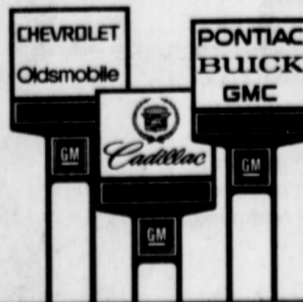


— Votre voiture est prête!

| | | |
|------------------------------------|--|---|
| | *Vidange d'huile <i>Incluant une inspection en 15 points</i> | Entretien du système de refroidissement |
| | 28⁹⁵\$ | 89⁹⁵\$ |
| | Protège-capot <i>pour Cavalier et Sunfire</i> | Shampooing cirant <i>(473 ml)</i> |
| | 99⁹⁵\$ | 9⁹⁹\$ |
| Vérification du climatiseur | 69⁹⁵\$ <i>un prix sans mauvaise surprise</i> | Nettoyant tous usages <i>(473 ml)</i> |
| | | 9⁹⁹\$ |
| | Nettoyant de sellerie <i>cuir, vinyle et tissu (415 g)</i> | 4⁵⁹\$ |



Service Goodwrench
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

www.goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 août 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. *À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel.